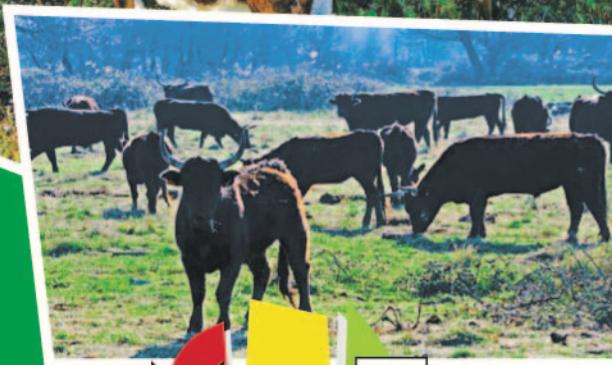


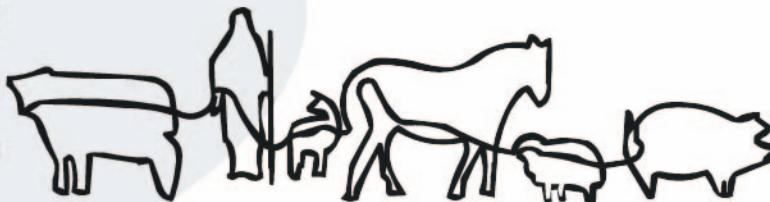
Élevage 2020

Etat des lieux et projet stratégique des filières d'élevage de la région
Provence-Alpes-Côte d'Azur pour la période 2014-2020



PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

MAISON RÉGIONALE DE L'ÉLEVAGE



570, Avenue de la Libération - 04100 Manosque

Tél.: 04 92 72 56 81

mre@me-paca.fr

Sommaire

Glossaire	Page 3
1 – Le mot du président de la MRE	Page 4
<ul style="list-style-type: none"> ◀ Éditorial du Président du Conseil Régional ◀ Le mot du Directeur Régional de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt ◀ Le mot du Président de la Chambre Régionale d'Agriculture 	Page 6
2– La démarche d'élaboration du projet : <i>le fruit d'un travail professionnel approfondi</i>	Page 8
3– États des lieux et défis des filières d'élevage de paca :	
<ul style="list-style-type: none"> ◀ Des filières d'élevage aux caractéristiques très marquées ◀ Focus sur la filière Ovine ◀ Focus sur la filière Caprine & Fromagère fermière ◀ Focus sur la filière Bovine ◀ Focus sur la filière Porcine ◀ Focus sur la filière Équine 	Page 10 Page 14 Page 18 Page 22 Page 26 Page 30
4– Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces	Page 34
5– Enjeux et propositions pour les filières d'élevage	Page 36
La Maison Régionale de l'Élevage	Page 44

Le travail présenté dans cet ouvrage a été rendu possible grâce à l'implication des membres du comité de pilotage du projet «Élevage 2020», et en particulier les responsables professionnels du Conseil d'Administration de la MRE.

Plus largement, des professionnels et techniciens, représentants de structures partenaires de la MRE, y ont contribué :

Chambres d'Agricultures de la région, coopératives, associations d'éleveurs, syndicats spécialisés, organismes techniques régionaux et nationaux (Institut de l'Élevage, Actalia, etc...), organismes qualité, entreprises, interprofessions lait et viande.

Par ailleurs le cabinet Blézat Consulting a apporté un appui méthodologique.

Enfin ce travail à été réalisé grâce à nos partenaires financiers :



Contributions de l'équipe technique de la MRE pour la réalisation de cet ouvrage

Animation des réunions de section et des groupes de travail

- ◀ Patrice Roucolle, *Directeur de la MRE*
- ◀ Liliane Domergue, *pour les sections porcine et équine*
- ◀ Vincent Enjalbert, *pour la section caprine, ovin-lait et bovin-fromager*
- ◀ Lucie Siciliano, *pour la section ovine*
- ◀ Delphine Soler, *pour la section bovine*

Coordination de la rédaction

- ◀ Yolande Moulem / Patrice Roucolle

Equipe de rédaction

Liliane Domergue - Vincent Enjalbert
Nathalie Espié - Claire Jouannaux - Rémi Leconte
Yolande Moulem - Laurence Mundler
Lucie Noël - Patrice Roucolle - Lucie Siciliano
Delphine Soler



PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

MAISON RÉGIONALE DE L'ÉLEVAGE

Editeur

Maison Régionale de l'Élevage
570, avenue de la Libération
04100 - Manosque
Tél.: 04 92 72 56 81
fax : 04 92 72 73 13
mail : mre@mre-paca.fr

Directeur de la publication

Eric Lions, *Président de la MRE*

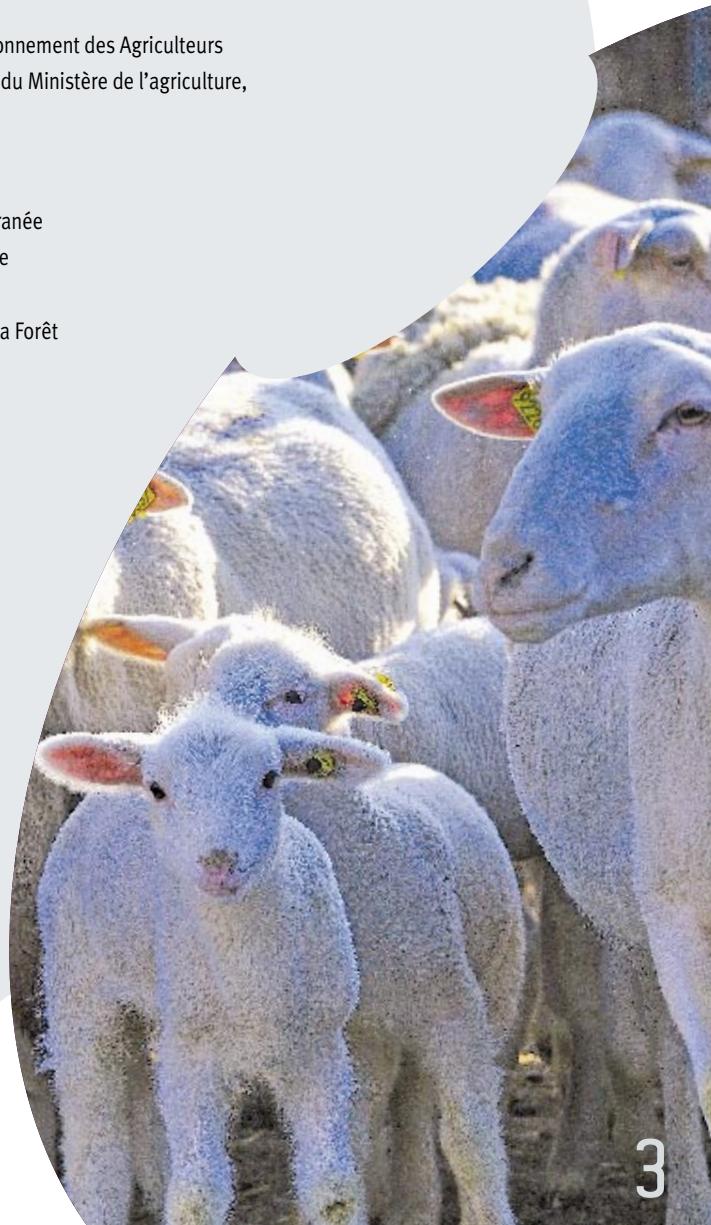
www.evise.fr

Glossaire

Des sigles et des abréviations sont utilisés dans cet ouvrage.

Vous pourrez vous reporter à la liste ci-dessous pour trouver leur signification.

- ADFPA 05** : Association Départementale pour la Formation et le Perfectionnement des Agriculteurs
- AGRESTE** : site Internet du Service de la statistique et de la prospective du Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.
- AOC** : Appellation d'Origine Contrôlée
- AOP** : Appellation d'Origine Protégée
- CERPAM** : Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée
- CFPPA** : Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
- COREL** : Comité d'Orientation Régional de l'Elevage
- DRAAF** : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
- EDE** : Etablissement de l'Elevage
- EPL** : Etablissement Public Local
- ETP** : Equivalent Temps Plein
- FEADER** : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
- GBPH** : Guide de Bonnes Pratiques d'Hygiène
- GDS** : Groupement de Défense Sanitaire
- IGP** : Indication Géographique Protégée
- MRE** : Maison Régionale de l'Elevage
- ODG** : Organisme de Défense et de Gestion
- OP** : Organisation de Producteurs
- OPC** : Organisation de Producteurs Commerciales
- OPNC** : Organisation de Producteurs Non Commerciales
- OS** : Organisme de Sélection
- PAC** : Politique Agricole Commune
- SAFER** : Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural
- SICA** : Société d'Intérêt Collectif Agricole
- SIQO** : Signe d'Identification de la Qualité et de l'Origine
- TEC** : Tonne Équivalent Carcasse
- UGB** : Unité Gros Bovin
- UMO** : Unité de Main d'Œuvre
- UTH** : Unité de Travail Homme



1

Se doter d'un projet clair et ambitieux pour 2020



Eric LIONS
Président de la Maison
Régionale de l'Élevage

Les filières d'élevage de la région Provence Alpes Côte d'Azur ont fait le choix en 2007 de mettre en place une structure régionale unique, chargée de la définition et de la mise en œuvre des politiques de développement de l'élevage.

C'est ainsi que, issue d'une volonté professionnelle de mise en cohérence des actions liées aux productions animales, la Maison Régionale de l'Élevage Provence Alpes Côte d'Azur fédère les chambres d'agriculture, coopératives et associations d'éleveurs, organismes techniques, syndicats spécialisés, entreprises des secteurs du lait et de la viande et Interprofessions.

Elle se situe à l'interface des domaines du développement, de l'économie, du territoire et de l'environnement.

Sa création intervient dans une dynamique plus large de régionalisation des politiques de l'élevage, qui s'est accompagnée de la mise en place du Corel (*Comité d'Orientation Régional de l'Élevage*) et de la création d'un EDE (*Etablissement de l'Élevage*) régional.

Le mot du président

Dans un contexte d'évolution des dispositifs de financement, le projet « Elevage 2020 »

Les résultats du dernier recensement agricole attestent d'un secteur de l'élevage régional composé d'agriculteurs plus jeunes que pour les autres productions agricoles et dans lequel les installations sont plus nombreuses en valeur relative. Cette dynamique se traduit par une meilleure résistance des filières animales au cours des dernières années par rapport à d'autres régions françaises.

Malgré tout, les filières d'élevage de PACA restent fragiles. Confrontées à des cours des matières premières très volatiles, qui induisent des coûts de production en forte hausse ces dernières années, et sans possibilités de répercuter ces hausses dans les prix de vente, elles ont peu de prise pour l'amélioration du revenu des éleveurs.

L'élevage régional est à un tournant de son développement. Ainsi, au cours des années 2012 et 2013, la MRE s'est fortement mobilisée, sous la responsabilité de l'ancien président Kacem BOUSSOUAR ainsi que de tous les responsables de section, du Conseil d'Administration et de l'ensemble du personnel, pour réfléchir à l'élaboration d'un véritable plan d'avenir pour notre élevage.

Tout ce travail, fruit d'une réflexion menée lors de nos nombreuses réunions de sections, nous a conduit à l'écriture de ce document. Le projet pour 2020 nous le voulons réaliste dans un contexte où l'élevage est à la peine en France. Notre forte mobilisation pour replacer l'élevage dans les choix de la future PAC était nécessaire et juste. Nous devons continuer l'accompagnement de nos exploitations à l'échelon régional qui est le plus pertinent et le plus proche de notre élevage en mettant en œuvre une politique de soutien à l'élevage et d'amélioration des conditions de travail.

L'agriculture est une chance pour notre région. En effet notre élevage, de par ses nombreux actifs, ainsi que toutes les entreprises qui s'y raccrochent, sont des éléments forts de notre économie et créateurs de paysages d'exception qui vont de la plaine de la Crau en passant par l'arrière pays Niçois et Varois, les champs de lavandes jusqu'aux alpages du Queyras et de la Meije.

C'est pourquoi nous avons formulé des propositions pour ce plan 2014-2020 :

- ◀ Pour le renouvellement des élevages et du cheptel régional, certaines filières ayant atteint un seuil en dessous duquel elles ne doivent plus descendre sous peine de disparaître, par exemple la filière bovine laitière ;
- ◀ Pour les éleveurs, qui devront négocier les virages de la réforme de la PAC, des politiques agro-environnementales, de la compétitivité, de la maîtrise des coûts de production, de l'autosuffisance alimentaire, de la maîtrise de l'énergie, ... ;
- ◀ Pour la modernisation des élevages et les investissements dans les bâtiments, les équipements liés à l'électronique et l'informatique, à l'ergonomie et l'amélioration des conditions de travail ;
- ◀ Pour la valorisation des produits et la qualité, par la consolidation et le développement des démarches existantes, ainsi que la création de nouvelles segmentations des produits de l'élevage ;

- ◀ Pour les dispositifs d'accompagnement technico économiques et de formation des éleveurs ;
- ◀ Pour l'appui au maintien, au développement et à la modernisation des entreprises et des outils de transformation ;
- ◀ Pour les politiques en faveur du pastoralisme.

La préparation de la période 2014-2020 se joue à plusieurs niveaux

Les négociations de la réforme de la Politique Agricole Commune, qu'il s'agisse du premier ou du second pilier, vont définir le cadre dans lequel va évoluer notre élevage dans les années à venir. Les conséquences seront fortes pour nos élevages et nos filières, confrontés à des contraintes naturelles, techniques et économiques qui les rendent étroitement dépendants des soutiens européens.

Les responsables professionnels agricoles suivront aussi plus particulièrement la mise en œuvre du futur contrat de projet Etat-Région, qui intervient dans la structuration des filières et l'aide à la modernisation des exploitations.

Parallèlement, la construction du contrat d'aménagement du Massif des Alpes ne devra pas oublier les activités d'élevage et de pastoralisme, tant il est vrai qu'elles constituent une activité économique importante du massif, sans oublier leur apport en termes d'occupation du territoire et d'entretien des espaces naturels et forestiers.

Dans ce contexte, les responsables professionnels des filières d'élevage ont souhaité se doter d'un projet à long terme, s'appuyant sur un état des lieux et avec pour objectif de définir à la fois les enjeux pour l'avenir et les axes de travail à mettre en œuvre. Cette réflexion est apparue comme une nécessité afin de faire reconnaître la place de l'élevage dans l'économie agricole régionale et d'affirmer notre volonté de contribuer à son maintien et son développement.

Le Projet « Elevage 2020 » résulte ainsi d'une volonté de mobiliser les acteurs de l'élevage régional pour réfléchir aux enjeux de nos filières, et participer à la construction des programmes 2014-2020.

Conclusion :

Ce projet réaliste et ambitieux doit servir de fil conducteur pour permettre l'installation de jeunes éleveurs, produire des animaux et des denrées de qualité, développer nos labels et marques (Banon, agneaux de Sisteron, bœuf Patur'alp), se rapprocher des consommateurs de la restauration hors foyer, des cantines scolaires. Nous devons être audacieux pour l'avenir de notre élevage et de nos territoires.

Je remercie tous les participants aux divers ateliers qui ont jalonné les années 2012 et 2013, éleveurs, organismes partenaires, et équipes techniques, pour leur implication dans ces travaux, ainsi que nos partenaires institutionnels et financiers, Etat et Conseil Régional.

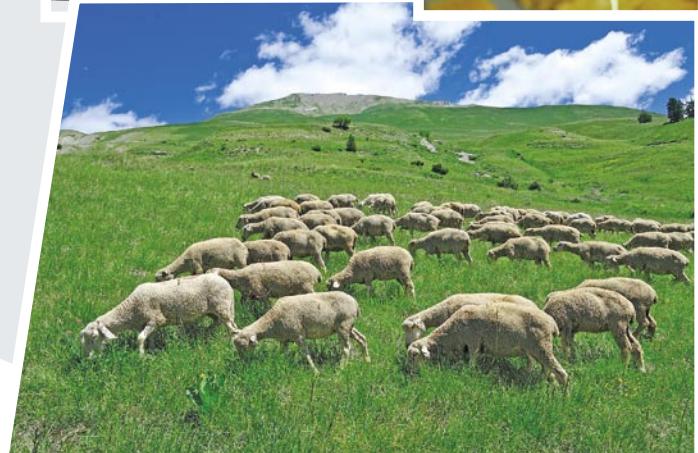
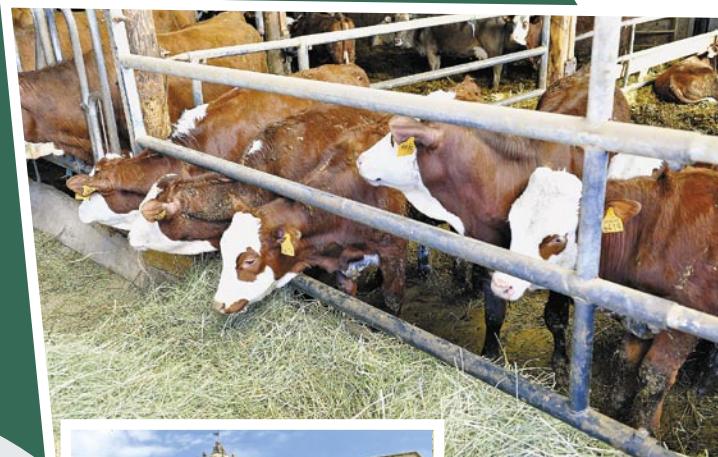
Éditorial de Michel UAUZELLE
Président de la Région.
Provence – Alpes – Côte d’Azur

L'élevage de Provence-Alpes-Côte d'Azur constitue un élément clef de l'agriculture et de l'économie régionale. Cette activité agricole a tissé, au cours de l'histoire, des liens forts entre les zones de plaine et de montagne. Elle a contribué à façonner les paysages d'aujourd'hui, à la sélection des races animales adaptées au contexte régional, à développer un tissu rural fort, tout en développant une véritable économie des filières animales. Cette activité économique permet aussi de conforter de nombreux savoir-faire liés à la gestion des espaces naturels et à la diversité des produits fromagers et carnés.

Les élevages de Provence-Alpes-Côte d'Azur contribuent à maintenir une diversité de la faune et de la flore. Ils entretiennent des coupures DFCI sur les massifs forestiers, tout en produisant des produits de qualité. Ces pratiques sont aujourd'hui reconnues par les gestionnaires d'espaces mais aussi au sein des politiques publiques nationale ou européenne. Cette véritable offre de services du monde de l'élevage doit-être maintenue et confortée au travers d'une véritable politique agricole qui tient compte de sa diversité qui est sa richesse.

Le dynamisme de la filière élevage à l'échelle régionale se manifeste au quotidien dans les partenariats innovants que met en œuvre cette filière avec de nombreux partenaires territoriaux parfois très éloignés du monde de l'agriculture.

Soucieux de ces enjeux à la confluence de l'économie, de l'environnement et de l'aménagement des territoires, la Région a fait du soutien aux filières d'élevages, d'amont et d'aval, un axe fort de sa politique agricole.



Le mot de Jean-Marie SEILLAN, Directeur Régional de l'Alimentation de l'Agriculture de la Forêt de Provence-Alpes-Côte d'Azur

A l'aune du poids économique, l'agriculture et singulièrement les filières d'élevage, constituent des secteurs secondaires, voire mineurs, dans l'économie de la région Provence – Alpes - Côte d'Azur.

Mais, par leurs dimensions territoriales, leurs aménités environnementales, leur forte identité ainsi que par la dynamique économique qu'ils insufflent dans les zones rurales, l'agriculture et l'élevage jouent un rôle beaucoup plus éminent et sans substitut.

En se focalisant sur les filières d'élevage et leurs évolutions, plusieurs atouts se dessinent et constituent de solides socles à l'élaboration d'un projet stratégique.

Parmi ceux ci, on peut retenir :

- ◀ une troupe ovine qui fait de la région Provence – Alpes - Côte d'Azur la seconde région française de production
- ◀ une adaptation aux territoires liée au fort caractère pastoral des élevages provençaux
- ◀ une capacité à concrétiser des projets collectifs et fédérateurs, à l'échelle de la production par le rapprochement des organisations de producteurs, à l'échelle de l'animation et de la coordination par la création et la consolidation de la Maison Régionale de l'Élevage, à l'échelle de l'identification des animaux par l'agrément de l'un des seuls Établissement d'Élevage à périmètre régional.
- ◀ un réel dynamisme qui s'exprime par la présence de chefs d'exploitation bien plus jeunes que dans les autres filières ainsi que par un rythme d'installations soutenu. Toutefois, des faiblesses demeurent. Elles émanent principalement de la taille critique de certaines filières d'élevage, d'un avenir incertain des outils de transformation qui constituent l'aval de la filière et qui demandent à être rationalisés, d'une valorisation encore insuffisante de produits de qualité porteurs d'une image très positive.

Ce rapide tour d'horizon m'amène à encourager l'élaboration du projet stratégique que porte la Maison Régionale de l'Élevage. Ce travail prospectif s'inscrit parfaitement dans les orientations qu'a présentées le Président de la République lors du dernier Sommet de l'Élevage et qui trouveront une concrétisation très favorable aux filières d'élevage dans la Politique Agricole Commune 2014-2020.

Les mesures annoncées se présentent en effet comme un net renforcement des soutiens aux systèmes d'élevage extensifs faisant largement appel au pâturage et ancrées dans les zones défavorisées. Elles doivent être entendues comme une incitation à développer un projet à moyen terme, ambitieux, structurant et durable, porté par des responsables professionnels.

Par ailleurs, le bassin de consommation, résident et touristique, offre une opportunité majeure de valorisation économique.

L'appui des services de l'État parmi lesquels la DRAAF, est d'ores et déjà acquis à la mobilisation professionnelle que sous tend ce projet.

Le mot de Claude ROSSIGNOL Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Provence-Alpes-Côte d'Azur

• L'élevage, tant dans ses dimensions économiques que territoriales est une composante essentielle du paysage agricole régional.

• Face aux enjeux qu'il représente, il est essentiel, comme pour les autres composantes de notre agriculture que les responsables professionnels se dotent au travers de leurs structures et des outils qu'elles développent des moyens de porter une politique d'avenir.

Il l'on fait il y a quelques années dans le cadre de la Chambre Régionale d'Agriculture en décidant de se doter d'un établissement régional de l'élevage.

Ils le montrent aujourd'hui par l'intermédiaire de ce livre blanc porté par la Maison Régionale de l'Élevage.

Par les éléments et les analyses qu'il apporte, il constitue en effet une contribution majeure à l'élaboration d'une stratégie agricole régionale, au moment où se formalise la politique agricole de la fin de la décennie et où se conduisent les réflexions sur le redéploiement des différentes politiques publiques.

La démarche d'élaboration du projet :

le fruit d'un travail professionnel approfondi

La construction de la méthodologie de réflexion autour de l'avenir de l'élevage résulte d'une double volonté : d'une part associer largement les acteurs de l'élevage, et d'autre part décliner ce travail à la fois en interne à chaque filière et en inter filière, sur des thématiques transversales.

L'élaboration du projet s'est ainsi organisée à différents niveaux.

D'une part, des éleveurs et des responsables professionnels ont été largement consultés :

- Un comité de pilotage constitué du Conseil d'Administration de la MRE a suivi et validé le déroulement des travaux et ses conclusions ;
- Les sections spécialisées par filières de la MRE (2 à 3 réunions par filière au cours des années 2012 et 2013) ont travaillé à l'élaboration d'un état des lieux, ainsi qu'à l'expression des enjeux et des attentes pour l'avenir ;
- Enfin, des travaux thématiques ont permis d'aborder des questions plus transversales, telles que l'économie des filières, les entreprises et outils de transformation, et enfin les dispositifs d'appui technique, de références, d'expérimentation et de formation, toutes filières confondues.

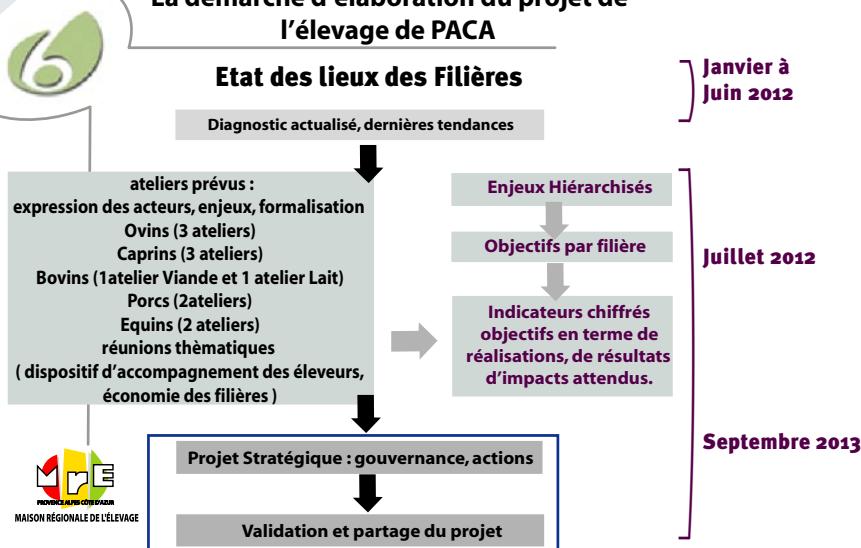
D'autre part, des groupes techniques ont travaillé à l'élaboration de propositions. Ces réflexions ont donné lieu à divers niveaux de mobilisation :

- Au niveau des organismes régionaux de l'élevage ;
- Au niveau des réseaux des techniciens par filière ;
- Dans le cadre de réunions techniques sur l'expérimentation, l'appui technique et les références, en partenariat avec les organismes nationaux : Institut de l'Elevage, Actalia.

Ces différents niveaux de réflexion ont été complétés par les travaux de l'équipe technique de la Maison Régionale de l'Elevage, qui a pris en charge, l'état des lieux des filières, puis l'animation des ateliers et la synthèse des enjeux et des axes de travail.

Afin de s'appuyer sur une expertise méthodologique, le Conseil d'administration de la MRE a fait le choix d'un accompagnement par le Cabinet Blézat Consulting, qui a eu la charge d'animer le comité de pilotage et les réunions des sections spécialisées, puis de fournir un accompagnement pour la rédaction du livre blanc de l'élevage.

La démarche d'élaboration du projet de l'élevage de PACA



les précisions de Blézat Consulting, assistance méthodologique au projet

«L'actualité des élevages en région Provence Alpes Côte d'Azur est marquée par des mutations européennes et nationales, mais également locales. Au niveau européen, la réforme de la PAC post 2013 modifiera les conditions d'affectation des concours publics à l'agriculture : elle vise notamment à d'avantage d'équité entre régions et productions mais également à soutenir l'emploi et l'élevage. Le Fonds européen FEADER 2014-2020 offrira des opportunités pour accompagner le développement des territoires. Au niveau national, le projet de loi d'avenir pour l'agriculture, l'agroalimentaire et les filières bois tracera la ligne directrice de l'Etat sur le plan agricole et agroalimentaire.

Transmission-installation, accompagnement de l'acte de production, compétitivité tant des exploitations que des industries agroalimentaires, qualité alimentaire, boucles économiques courtes réunissant production-transformation-distribution, gestion des risques climatiques, sanitaires et économiques, agroécologie pour gagner de la marge brute au niveau des exploitations, conseil-formation, innovation et diffusion sont notamment les axes déployés.

Dans ce contexte, Blézat consulting a apporté son appui à la dynamique collective engagée au sein de la MRE entre les différentes sections élevage.

L'intérêt des ateliers a ainsi été de permettre aux éleveurs de s'exprimer, de se positionner dans un environnement mouvant, de cibler les priorités à retenir. Ce travail s'est donc inscrit dans un partenariat actif, avec les éleveurs et les collaborateurs de la MRE, pour dessiner de manière collective le projet porté pour les années à venir.»

Un calendrier organisé sur les années 2012 et 2013

La réflexion sur le projet « Elevage 2020 » s'est appuyée dans un premier temps sur un état des lieux des filières, réalisé au cours du printemps et de l'été 2012, sur la base des résultats du recensement agricole 2010, et de l'observatoire régional des filières d'élevage, tenu par la MRE.

L'état des lieux a fait l'objet, dans un second temps, d'une validation par chaque filière. Ce travail a ensuite servi de socle pour la définition des enjeux d'avenir, qu'il s'agisse des enjeux propres à chaque production, ou bien de thématiques transversales.

Cette phase de réflexion s'est soldée par la définition des actions à mettre en œuvre face à ces enjeux, en lien avec les priorités des « fiches actions » des futurs programmes européens du Feader.

3

États des lieux et défis des filières d'élevage de paca

Avec près de 4 000 élevages, les filières de production animale représentent 18% des exploitations de la région. Malgré une valeur ajoutée plus faible que celle des autres productions agricoles, l'élevage se caractérise par son occupation de l'espace régional. Il joue un rôle fondamental dans le dynamisme économique des zones rurales, l'entretien et la valorisation des espaces naturels, notamment les sites écologiquement sensibles et ceux caractérisés par le multi usage de l'espace.

En PACA, les élevages évoluent dans un environnement à contraintes multiples, qu'elles soient liées à la problématique de la zone de montagne ou des milieux méditerranéens. Les systèmes d'élevage doivent rechercher une articulation entre des logiques d'adaptation au territoire (par des pratiques telles que la transhumance ou l'utilisation de races locales) et la logique économique (valorisation d'un produit conforme aux attentes du consommateur).

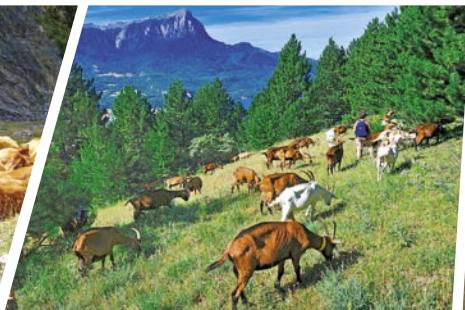
Par ailleurs, PACA est une région de forte consommation, où la production régionale ne fournit qu'environ 10% de la demande totale en produits issus de l'élevage.

Ce contexte dans lequel les bassins d'élevage sont majoritairement éloignés des grands centres urbains, et dans une région structurellement importatrice de produits de l'élevage, a conduit la profession à rechercher d'une part une organisation de la mise en marché par des organisations de producteurs et d'autre part, une différenciation des produits. C'est ainsi que se sont développées des démarches de qualité et d'origine, sources de valorisation de la production. Plus récemment, on assiste à l'émergence de modes de mise en marché différents, circuits courts ou commercialisation locale des produits.

La dimension territoriale de l'élevage régional

• Un élevage au cœur de la problématique du massif des Alpes

L'élevage est largement présent dans le massif des Alpes, où il constitue une activité économique forte, avec 57% des exploitations agricoles. Il s'agit majoritairement de systèmes allaitants, mais la filière laitière y est également présente (250 exploitations en bovin lait). Les systèmes correspondants sont très extensifs et génèrent une productivité plus faible et des coûts de production plus élevés que dans d'autres zones.



Coopératives, entreprises et outils de transformation et de valorisation des produits, indispensables au maintien et à la productivité des élevages, sont présents sur le massif, mais mériteraient d'être développés. Ils sont, de plus, fragilisés par les contraintes particulières de la zone de montagne.

L'économie de l'élevage pastoral sur le massif des Alpes représente tout à la fois :

- ◀ une clé de voûte pour l'organisation et le fonctionnement de la majorité des systèmes d'élevage, résidents ou transhumants en provenance des régions périphériques ;
- ◀ un vecteur fort d'identité et de démarcation pour les produits avec ou sans signes officiels de qualité que portent leurs productions ;
- ◀ un acteur essentiel à la gestion des espaces naturels et à leur attractivité touristique, comme à la prévention des risques naturels ;
- ◀ un pôle de ressources culturelles et patrimoniales.

Du fait de ces caractéristiques et des contraintes particulières auxquelles elles doivent faire face et qui les fragilisent, les activités d'élevages de la zone montagnarde nécessitent un accompagnement particulier et adapté.

• Un élevage marqué par la spécificité des territoires méditerranéens

La région est entièrement sous influence du climat méditerranéen. Cela induit une véritable problématique pour l'élevage, par la rareté et l'irrégularité de la production fourragère et de la ressource pâturable. Les systèmes d'élevage se sont adaptés historiquement à cette problématique par les pratiques extensives et pastorales, la transhumance, la sélection de races adaptées et des modes de production saisonnalisés.

Si la conduite pastorale des troupeaux est une adaptation qui permet l'utilisation systématique de la ressource fourragère couvrant des surfaces étendues et diversifiées, elle participe aussi à la défense de la forêt contre les risques chroniques d'incendies.

L'élevage pastoral méditerranéen, bien qu'ancré dans l'histoire, est un foyer d'innovation et de modernité, générant sélection et amélioration de races adaptées, savoir-faire en matière de techniques pastorales, aptitude à l'utilisation des espaces naturels, pratiques extensives respectueuses de l'environnement, produits variés fortement liés aux terroirs et à un bon potentiel de valorisation commerciale faisant fréquemment l'objet de reconnaissance par des signes de qualité.

Les filières d'élevage régionales ont constitué autour de cette spécificité un pôle de savoir-faire techniques destiné à l'accompagnement des éleveurs dans leur adaptation au contexte méditerranéen.

• Des articulations à trouver entre filières et territoires de projets

La multiplication des échelles de territoires de projets est une réalité en PACA. Source de dynamique pour l'élevage dans certains cas, elle peut aussi devenir un facteur de déstabilisation pour les filières. Qu'il s'agisse des communes, des communautés de communes, des pays, des parcs naturels ou des départements, les projets développés visent, selon les cas, la gestion des espaces, l'amont ou l'aval des filières, la transformation et/ou la commercialisation des produits. Une articulation avec les filières d'élevage semble importante, voire nécessaire, à la définition de politiques cohérentes sur un plan régional.

Par ailleurs, les filières d'élevage régionales s'attachent à maintenir des liens tissés historiquement avec d'autres régions ou pays dans le cadre de travaux de coopération, afin de se développer à travers les échanges de compétences et de savoir-faire.

Des productions à identité forte, en accord avec les politiques de développement

local

• La production ovine méditerranéenne pastorale

La filière ovine est caractérisée par des systèmes d'élevage adaptés au milieu méditerranéen, en termes de conduite des troupeaux, de races, de techniques d'élevage et d'alimentation. Ce type de système étant peu présent au niveau national, PACA est une région de référence en la matière. Elle s'appuie notamment sur le site expérimental de Carmejeane, dans les Alpes de Haute Provence, véritable référence nationale en matière d'élevage méditerranéen, ainsi que sur le domaine du Merle, dans les Bouches du Rhône.

• Un savoir-faire en technologie fromagère fermière

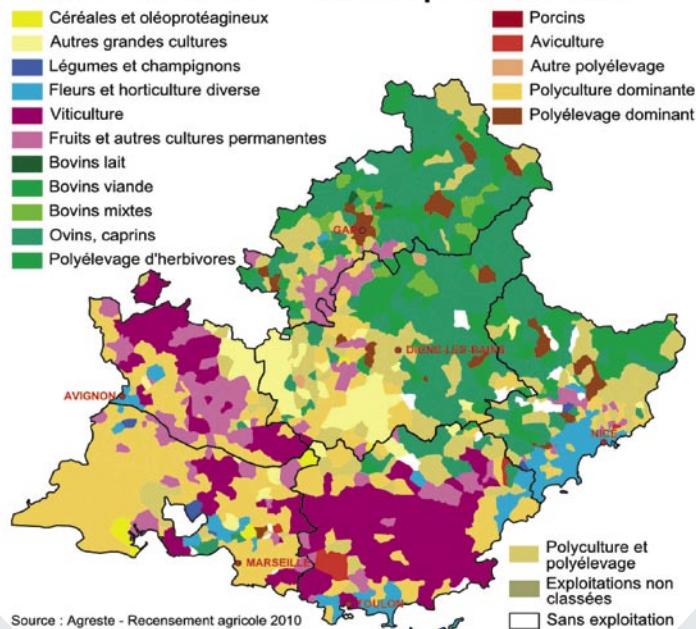
Les exploitations basées sur la transformation du lait à la ferme sont largement répandues en PACA. Il s'agit d'exploitations de taille modeste, de type familial et largement disséminées sur le territoire régional, contribuant ainsi au maintien d'un tissu rural actif. La valorisation du lait y est élevée, du fait de la bonne image de marque générée par des pratiques d'élevage répondant aux attentes des consommateurs, ainsi que du fait de la vente sur des circuits de proximité.

En s'appuyant sur un encadrement technique spécifique (centre fromager de Carmejeane, aujourd'hui Actalia, créé par la Profession en 1990), la production fromagère régionale a su rester diversifiée et riche de fromages identitaires : Banon AOP, mais également Brousse du Rove, tome de Provence, tome de la Vésubie ... Ces produits se révèlent être des points d'appui pertinents pour des projets de développement territorial.

• Pastoralisme et valorisation de l'espace régional

L'élevage pastoral, très présent sur la totalité du territoire régional, joue un rôle fondamental en matière d'occupation et de valorisation des espaces. Qu'il s'agisse de la transhumance ou de pratiques pastorales dans les milieux méditerranéens, préalpains ou montagnards, sa présence est un vecteur de retombées positives en matière d'entretien des espaces naturels, de préservation de la biodiversité, de défense de la forêt contre les incendies... Le pastoralisme est un foyer d'innovation et de modernité dans les pratiques liées à la conduite des troupeaux, à l'usage optimisé de la ressource, ainsi qu'à l'autonomie fourragère des systèmes d'élevage et à l'adaptation à la sécheresse.

Orientation technico-économique de la commune



3 900 éleveurs

1 500 éleveurs ovins (viande)

1 000 éleveurs bovins (lait et viande)

400 éleveurs caprins et ovins laitiers

330 éleveurs porcins

650 élevages équins

Pâturages : 50% de la surface agricole

Un élevage régional intégré dans un dispositif global

• L'implication de la filière dans le fonctionnement des pôles régionaux d'accompagnement technique, de référence, de formation et d'expérimentation

Les filières d'élevage de PACA sont conscientes de l'enjeu représenté par la présence sur leur territoire d'outils techniques spécifiques. Dans une région à faible densité d'élevage, telle que PACA, de tels outils permettent de mutualiser les moyens nécessaires à la mise en œuvre de travaux d'expérimentation répondant prioritairement aux problématiques locales. Par ailleurs, ils ont vocation à être des lieux privilégiés pour le transfert de ces connaissances auprès des agriculteurs (via la formation, le conseil technique, la démonstration), augmentant ainsi leur capacité à développer leurs entreprises et à les piloter en fonction des évolutions nécessaires.

Ainsi, depuis plusieurs dizaines d'années, la profession régionale a contribué à mettre en place et à faire fonctionner des sites pour l'expérimentation, la production de références, la formation, et l'accompagnement technique des éleveurs. Ces dispositifs reposent sur des partenariats : EPL de Carmejane, lycée de Gap, domaine du Merle, mais aussi Institut de l'Élevage, Actalia, etc.



À l'horizon 2020, la question de la gouvernance de ces dispositifs techniques régionaux est posée. Les outils techniques de Carmejane, de Gap et du Merle, pour ce qui est de leur vocation d'outils professionnels, doivent maintenir, voire optimiser leur mode de gestion, dans un cadre nécessairement concerté avec les filières d'élevage. Une rationalisation des lieux de discussions et de prises de décisions sur ces sujets techniques semble être unanimement souhaitée.

À côté de la réflexion sur la gouvernance du dispositif tel qu'il existe actuellement, des travaux ont également lieu sur son évolution et sur le développement de nouveaux outils.

• L'émergence récente des politiques de qualité

Les années 1990 ont vu l'émergence de politiques de différenciation des produits dans certaines filières. Il s'agit des AOP Banon et Taureau de Camargue, et de l'IGP Agneau de Sisteron. Par ailleurs, les mentions valorisantes montagne et fermière sont largement utilisées (Porc et production bovine de viande et laitière de montagne).

• Des entreprises et outils de transformation adaptés

La région compte un certain nombre d'entreprises et d'outils de transformation adaptés aux caractéristiques des productions régionales en viande comme en lait.

Leur maintien et la bonne collaboration entre ces structures d'aval et l'amont de la production restent des enjeux forts pour les filières.



L'avis de
Patrice Roucolle
Directeur de la MRE :

« Les élevages de notre région évoluent dans un environnement à contraintes multiples, tant en ce qui concerne les territoires, que d'un point de vue technique, économique, social et environnemental. Ils ont su construire au fil des ans des systèmes de production adaptés à ces diverses contraintes, afin de dégager un revenu décent notamment grâce à l'optimisation de l'usage de la ressource, et la valorisation des produits.

Ceci confère à notre élevage des spécificités fortes : élevage de montagne sèche, élevage ovin méditerranéen, production fromagère fermière, pastoralisme.

Face à ces caractéristiques, les éleveurs et leurs filières se sont dotés d'outils techniques et économiques performants et reconnus.

Fragile malgré tout, notre élevage doit être accompagné par des politiques publiques adaptées à ces caractéristiques. »

Focus sur la filière ovine

Etat des lieux



PACA, seconde région ovine Française

La région PACA est la seconde région ovine Française, avec 1 509 éleveurs pour 590 250 brebis recensés en 2012. La région a vu son cheptel et son nombre d'éleveurs diminuer depuis ces dernières années mais dans une proportion bien moindre que les autres régions françaises. Actuellement la production ovine régionale représente quasiment 7% des éleveurs ovins de France et plus de 11% du cheptel. Le nombre moyen de brebis dans les troupeaux est de 391 brebis, alors qu'au plan national la moyenne est à 238.

Le cheptel ovin régional se répartit de manière inégale entre le Nord et le Sud de la région. C'est dans les Hautes Alpes que l'on trouve le plus de brebis et d'éleveurs. Viennent ensuite les Alpes de Haute Provence, puis les Bouches du Rhône. Ces trois départements regroupent à eux seuls près de 80% des brebis et des éleveurs de la région. Les Bouches du Rhône se caractérisent par un effectif moyen par troupeau très important (720 brebis en 2012). Bien qu'étant un territoire littoral urbanisé, ce département conserve un cheptel conséquent, héritage historique de systèmes d'élevage très extensifs associés à la production de foin de Crau.



Une complémentarité des systèmes de production

Il existe une grande diversité des systèmes d'élevage ovin en PACA, que l'on peut cependant, réunir en trois grandes catégories :

- ◀ les systèmes montagnards, spécialisés, à hivernage long et transhumants ;
- ◀ les systèmes préalpins sédentaires spécialisés ;
- ◀ les systèmes de plaine, herbassiers spécialisés.

Ces trois systèmes possèdent des caractéristiques communes : ils correspondent, dans leur grande majorité, à des exploitations spécialisées en ovin, avec une composante pastorale forte. Par ailleurs, ils valorisent les trois races rustiques locales :

- ◀ la Mérinos d'Arles, avec 300 000 brebis, est la troisième race la plus représentée en France derrière la Lacaune Viande et la Blanche du Massif Central) ;

- ◀ la Préalpes du Sud, avec 200 000 brebis ;
- ◀ la Mouréous, avec un effectif de 35 000 brebis.

Il existe dans la région une forte complémentarité entre ces systèmes. Des complémentarités géographiques entre les zones de plaines et de montagnes, des complémentarités de conduite d'élevage et des complémentarités de type de produit.

A titre d'exemple, il est fréquent que les élevages de « Basse Provence » transhumant en haute montagne l'été. Les éleveurs des Alpes envoient, quant à eux, parfois leurs brebis en plaine pour les mois les plus rudes, et il est courant qu'ils achètent du foin de Crau.

L'organisation de la filière

• Formation, expérimentation, références, encadrement technique et syndical : un dispositif complet au service des éleveurs

Plusieurs établissements de formation proposent des parcours orientés en ovin, et principalement l'EPL de Carmejane, le CFPPA du Merle, l'ADFPA 05 et l'EPL de Gap. Deux fermes expérimentales complètent ce dispositif à Carmejane et au Merle.

Elles mettent en œuvre des expérimentations et réalisent la diffusion des résultats techniques obtenus.

Des techniciens ovins sont présents dans tous les départements par le biais des Chambres d'Agriculture, avec une implication particulière dans le suivi technico-économique des exploitations. D'autres organismes techniques apportent des conseils aux éleveurs, comme le CERPAM, (Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranées), ou les GDS (Groupements de Défense Sanitaire).

Les Fédérations Départementales Ovines et la Fédération Régionale Ovine du Sud-Est travaillent pour la défense des intérêts des éleveurs.



• Les Organisations de Producteurs : des structures porteuses de progrès

On compte en PACA 2 principales Organisations de Producteurs Commerciales (OPC) : « Les Bergers du Soleil » et « Prov'Alp », ainsi qu'une organisation non Commerciale (OPNC), « Ciel d'Azur ». 36% des éleveurs de la région, correspondant à 37 % des brebis, adhèrent à ces structures.

Leur répartition dans les départements est très variable. On remarque que les OPC sont plus présentes dans les départements Alpains, où l'éloignement des centres de consommation rend la collecte réalisée par les coopératives et l'engagement qu'elles ont d'acheter la marchandise à leurs adhérents, indispensable au maintien de ces élevages dans ces zones.

Au-delà de leurs adhérents, les OPC proposent une palette de services à tous les éleveurs (échographies, fourniture de matériel de pointe pour la contention et la conduite d'élevage, diffusion du progrès génétique, suivis techniques et sanitaires, etc). Enfin, ces structures assurent la production et la commercialisation de l'IGP Agneau de Sisteron, Label Rouge.

• Le pôle ovin de Sisteron : Sisteron premier abattoir d'agneaux en France

Parmi les 10 abattoirs régionaux, celui de Sisteron, est le premier abattoir de France spécialisé en ovin.

En 2011, 8 200 tonnes ont été traitées à Sisteron, dont 94% d'ovins français, dont 33% du tonnage provient de la région PACA (chiffres 2010). Les agneaux régionaux, proviennent principalement des adhérents des OP.

Il existe autour de cette structure un pôle agro-alimentaire viande d'envergure nationale : le pôle ovin de Sisteron.

Des outils complémentaires permettent d'avoir une cohérence et un dispositif complet pour la filière ovine regroupé sur un même lieu : coopérative, entreprises de cheville, boucheries, boyauderies et triperies, ainsi qu'entreprises de valorisation des peaux représentent 200 emplois et près de 81 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Les chevillards abatteurs sont historiquement présents en PACA. Ils achètent les animaux en vif, en assurent l'abattage et la revente.

Parmi eux, l'entreprise « SA Dufour Sisteron », principal opérateur de la région travaille en partenariat fort avec les éleveurs des coopératives régionales. Par ailleurs, les négociants ont une activité de collecte des animaux destinés à des abatteurs régionaux ou au marché extra régional, ateliers d'engraissement ou exportation.

Ils sont un débouché pour de nombreux éleveurs n'adhérant pas à des OP.

Principaux chiffres clés de la filière ovine

PACA est la 2^{ème} région française d'élevage ovine, avec 1 500 éleveurs et 590 000 brebis, les exploitations se concentrent à 60% dans les Hautes-Alpes et les Alpes-de-Haute-Provence. Les troupeaux sont spécialisés, de taille supérieure à la moyenne nationale

(391 brebis en moyenne par troupeau en PACA, contre 238 au niveau national), caractérisés par la pratique généralisée du pastoralisme.

Le cheptel est constitué de 3 races de brebis rustiques locales : la Préalpes du Sud, la Mourérous et la Mérinos d'Arles.

Cette dernière est la troisième race la plus représentée en France. L'abattoir de Sisteron est le 1er abattoir spécialisé ovine en France. 36 % des éleveurs de PACA (représentant 37% des brebis) adhèrent à une organisation de producteurs.

La production est à 80% d'agneaux de boucherie.

En termes de signes officiels de qualité, 3 labels sont en place en PACA : l'Agneau de Sisteron, label rouge et IGP étant le principal et pour une moindre mesure : les labels « Agneau de l'Adret » et « agneau Bio ».



La production ovine : un marché dynamique et porteur

D'après les données Agreste de 2010, la production totale de viande ovine est estimée à 470 000 têtes, soit environ 8 140 tec (tonnes équivalent carcasse). On estime à 380 000 têtes, les quantités produites et consommées en Provence Alpes Côte d'Azur (6 080 tec), soit 75% de la production régionale. Le reste des animaux est commercialisé à l'extérieur de la région, soit pour être engraisé dans d'autres régions, soit à l'export, selon le contexte annuel (entre 50 000 et 100 000 têtes).

PACA est une région forte consommatrice d'agneau, avec 5,2 kg par personne et par an, contre 3,3 kg pour la consommation moyenne française. Le potentiel est donc très important pour la production locale, mais la région est aussi un attrait pour les produits venant de l'extérieur, et elle importe en masse de la viande ovine d'autres régions.

• Signes de qualité et d'Origine : L'Agneau de Sisteron, fer de lance de la production en France

L'Agneau de Sisteron bénéficie d'un Label Rouge et d'une IGP. Par le Label Rouge, les producteurs s'engagent à respecter un savoir-faire exigeant pour offrir au consommateur un produit savoureux de qualité supérieure. Par l'IGP (Indication Géographique Protégée), c'est la zone géographique dans laquelle les viandes sont produites qui est identifiée et valorisée. Les caractéristiques des viandes portant une IGP sont intimement liées au territoire sur lequel elles sont produites. Véritable dynamique régionale, plus de 270 producteurs sont mobilisés autour de ce produit.

La production régionale s'appuie aussi sur d'autres démarches de qualité des produits.

C'est ainsi le cas pour l'Agneau de l'Adret, plutôt implanté en Rhône Alpes, qui concerne quelques éleveurs de PACA. Il vient d'obtenir son homologation en Label Rouge.

Concernant la production d'agneaux biologiques, en 2010, on dénombrait 68 élevages ovins bio et entre 8 000 et 9 000 agneaux bio produits dans la région. La demande en viande ovine bio n'est pas très importante de la part des consommateurs, car cette production a déjà une image « nature » très forte.

Enfin, des marques d'entreprises et collectives existent et elles permettent d'apporter de la plus-value à un produit standard.



Les défis spécifiques à relever par la filière Ovine



La question du renouvellement des générations et du besoin de maintenir des débouchés valorisateurs pour les produits ovins

Malgré ses atouts, la filière ovine est confrontée à certaines difficultés qu'il ne faut pas occulter : difficultés liées à l'installation des jeunes et au renouvellement des générations d'éleveurs ; dépendance de certains producteurs dont le revenu dépend parfois trop des primes ; difficultés liées à la prédation ; difficultés liées à des systèmes d'exploitation qui engendrent une saisonnalité de la production et de forts impacts sur les prix ; etc.

Les enjeux principaux pour la filière peuvent se répartir en 4 grandes thématiques :

- ◀ Garder une entité régionale PACA autour des 4 pôles ovins d'importance que sont Sisteron, Manosque, Carmejane et le Merle, afin de maintenir les centres de décisions en région, aussi bien au niveau de l'Amont que de l'Aval ;
- ◀ Mieux organiser la filière amont par une meilleure structuration des éleveurs ;
- ◀ Améliorer la compétitivité des élevages : produire rentable et produire durable ;
- ◀ Favoriser l'installation et le développement d'ateliers ovins.

Le dispositif de génétique ovine : un outil majeur, sur lequel la filière ovine doit s'appuyer encore davantage

Une des priorités de l'Organisme de Sélection Races Ovines du Sud-Est (OS ROSE) est d'accroître la base de sélection car celle-ci reste encore faible. Parallèlement, l'OS doit renforcer sa position au sein de la filière ovine et de ses partenaires pour en devenir un élément clé.

L'autre projet phare est de mettre en place un appui technique génétique aux éleveurs, en s'appuyant sur des outils techniques innovants comme la base de données OVAL ou les logiciels éleveurs (OVITEL,...). Pour tout cela, il sera nécessaire de former des techniciens de terrain dans le domaine de la génétique pour qu'ils puissent ensuite suivre et conseiller les élevages à long terme.

Enfin, l'OS souhaite créer un partenariat avec les signes officiels de qualité. Ce projet ne peut aboutir sans une forte implication de la part des organisations de producteurs qui font le lien entre base de sélection et utilisateurs.



L'avis de Julien Bonnet,
Président de la section ovine de la MRE

« J'ai repris la présidence de la section depuis peu et je souhaite poursuivre dans la voie tracée par mon prédécesseur, René Tramier. Nous sommes la seconde région ovine française, nos races locales sont, en effectif, parmi les premières. Nous avons des entreprises présentes sur notre territoire, qui sont performantes et d'envergure nationale, notamment grâce à l'abattoir de Sisteron. Les éleveurs ont su se doter d'outils techniques répondant aux caractéristiques régionales, en particulier la composante pastorale. Ces outils accompagnent les filières d'élevage dans leur démarche de modernité et d'innovation. Notre région présente donc de nombreux atouts, qu'il faut conforter. Pour cela il est important :

- De préserver une entité PACA forte, avec des centres de décision et des outils implantés dans la région.
- De favoriser l'installation des jeunes avec une réflexion particulière sur l'amélioration des conditions de travail et une réflexion sur toutes les formes d'installation qui peuvent exister.
- De valoriser la qualité des agneaux produits dans notre région par le Label Rouge IGP Agneau de Sisteron et la reconnaissance du rôle de l'élevage ovin dans l'entretien des paysages.

J'ajoute à cela l'importance pour moi de renforcer la structuration de la filière à travers les organisations de producteurs et le pôle ovin de Sisteron au niveau de l'amont et je pense qu'il faut consolider les partenariats avec les entreprises de l'aval. Malgré tout, l'équilibre reste fragile, tant du côté des éleveurs que des structures économiques. C'est pourquoi les prochaines années sont lourdes d'enjeux, et nous devons les aborder en connaissance de cause. »



Focus sur la filière caprine & fromagère fermière

Etat des lieux



450 exploitations professionnelles

Avec près de 450 exploitations professionnelles en 2011, la filière caprine et fromagère fermière se compose de :

- ◆ 328 éleveurs caprins de plus de 20 chèvres, soit 21 100 chèvres,
- ◆ 65 éleveurs bovins fromagers (vente de lait cru et /ou transformation à la ferme) représentant 1 625 vaches,
- ◆ 53 élevages ovin-lait soit 5 620 brebis.
- ◆ 25 exploitations sont des élevages mixtes, avec deux ou trois espèces laitières.

Une spécialisation fromagère fermière

La production de lait de chèvre en région Provence Alpes Côte d'Azur s'élève à 8,5 millions de litres de lait (contre 7,2 millions de litres en 2005) soit 1,3% du lait de chèvre produit en France et 6,5% du lait transformé à la ferme. Seulement 1,5 millions de litres sont livrés au secteur artisanal. Le reste, soit 7 millions de litres, est transformé à la ferme. Le rapport « lait transformé à la ferme / lait produit » est strictement inverse en région PACA puisque le secteur fromager fermier représente 82% du lait produit.

Les 328 éleveurs de chèvres se répartissent en 287 fromagers fermiers, 18 livreurs de lait, 12 producteurs de laine angora et 11 producteurs de cabris sous la mère. Pour ce qui concerne les ovins laitiers, 90% des élevages sont fromagers fermiers (47 élevages) pour une production totale de 940 000 litres de lait.

La filière régionale bovine laitière compte 270 exploitations (quota de 30 millions de litres de lait) dont 65 possèdent un quota vente directe pour un quota de 4,12 millions de litres. Cette spécificité fermière régionale reste remarquable et participe à l'image de qualité de la filière.

Des exploitations familiales, des élevages spécialisés

Les élevages sont des ateliers majoritairement spécialisés, de type familial (près de 50% des exploitations ont une main d'œuvre comprise entre 1,5 et 2,5 Unités de Main d'Oeuvre).

Il est à noter, cependant, qu'en élevage caprin 14% des exploitations ont un salarié ou plus, pourcentage s'élevant à 19% en élevage ovin-lait. Près

de 900 emplois sont rattachés directement aux exploitations agricoles de la filière.

Les éleveurs sont assez jeunes puisque les moins de 40 ans représentent 28% en caprin et 51% en ovin-lait. L'âge moyen des éleveurs bovins fromagers fermiers est de 46 ans.



De petits ateliers rentables ancrés dans les territoires

La taille moyenne des troupeaux se situe à 56 chèvres en atelier fromager fermier contre 180 au plan national. En ovin-lait elle s'élève à 106 brebis, tandis que les ateliers bovins laitiers sont composés en moyenne de 25 vaches (ce chiffre comptabilise également les exploitations à double quota).

Ce sont donc des exploitations familiales de petite taille : 28 000 litres de lait en moyenne dans les exploitations caprines, 20 000 litres chez les ovins et 60 000 litres en bovins.

Cette taille modeste, comparativement à ce que l'on trouve dans les autres régions françaises, s'explique par la spécialisation fromagère fermière de l'élevage avec une valorisation moyenne du litre de lait élevée, de l'ordre de 2€/litre pour les caprins et 3,9€/litre en ovin.

L'ensemble des troupeaux ovin-lait et bovin lait est conduit en système pâturant. Seuls 12% des élevages caprins lait sont hors-sol. Les principales races de chèvres rencontrées sont l'Alpine, la chèvre du Rove, la Commune Provençale, la Saanen étant quant à elle présente dans quelques troupeaux. Dans le troupeau ovin laitier, la Lacaune domine.

Avec 2% des effectifs nationaux de chèvres, la région PACA produit 1,3% du «lait national», la productivité des animaux est donc assez faible : autour de 450 litres / chèvre. La raison de cette moindre productivité est à chercher dans un mode d'élevage extensif où la composante pastorale est importante dans l'alimentation des animaux.

Une production fromagère diversifiée à haute valeur ajoutée

La production de fromages fermiers est évaluée à 1 500 tonnes toutes espèces confondues.

La région PACA est riche d'une gamme variée de fromages traditionnels ou de spécialités régionales. La production principale de fromages de chèvre est la Tome lactique. Elle est déclinée à tous les stades d'affinage (de frais à sec), elle peut être aussi aromatisée. D'autres fromages sont également produits : le Banon qui bénéficie d'une AOC depuis 2003, la Tome de Provence, la Brousse du Rove (en cours de demande de reconnaissance en AOC), ainsi que des pâtes pressées. Les fromages de brebis se répartissent en fromages à pâte lactique, à pâte pressée et à pâte molle.

En lait de vache, les produits frais (yaourts, fromage blanc, lait de consommation...) sont conséquents puisque 24% des exploitations sont exclusivement orientées vers ces types de produits. Les autres produisent principalement des fromages à pâte pressée.

69 exploitations fromagères sont en Agriculture Biologique dont 50 en caprins, 12 en ovins et 7 en bovins, soit 15% des exploitations de la région.

La commercialisation des fromages est largement tournée vers la vente directe et les circuits courts à dominante régionale (vente à la ferme, sur les marchés, intermédiaires locaux...), la vente collective est peu développée.

De façon générale, le marché du fromage fermier et du chèvre en particulier se situe sur un segment de marché dynamique. Malgré une tendance à l'homogénéisation entre régions et entre catégories socio professionnelles, la région sud-est reste une des principales régions consommatrices de ce type de fromage.



Principaux chiffres clés de la filière caprine et fromagère

Le secteur représente 450 exploitations professionnelles,
dont : 328 éleveurs caprins (21 000 chèvres)
65 éleveurs bovins transformateurs fermiers (1 625 vaches)
53 élevages en ovin-lait (5 620 brebis).

Le secteur caprin est fortement spécialisé en transformation
fermière, puisque 7 millions des 8.5 millions de litres de lait
de chèvre, produits en PACA sont transformés à la ferme.
Cela correspond à 287 exploitations.

En ovin lait, 90% des élevages sont fromagers fermiers,
pour 940 000 litres de lait transformés.

Une filière dynamique en matière d'installation



La professionnalisation des élevages caprins, ovins laitiers ou bovins fermiers, déjà engagée depuis les années 1980, s'est accentuée avec l'application de la réglementation sanitaire européenne. La mise aux normes des ateliers a été l'occasion d'un plan de modernisation dans les années 1990. Dernièrement, le passage de l'obligation de moyens à l'obligation de résultats a permis de responsabiliser les producteurs dans leurs pratiques.

Le nombre d'élevages caprins est assez stable ces dernières années puisque seulement 11% des exploitations ont disparu depuis 1999, contre 45% en France. Sur la période 2005 /2011 le nombre d'exploitations caprines est remonté légèrement (+ 5%). La production de lait de brebis connaît une dynamique d'installation soutenue dans notre région avec +55% d'exploitations depuis 1999.

Le secteur fromager fermier constitue le principal moteur du renouvellement de la filière. La plupart des installations se font par création ex-nihilo sous forme d'exploitations individuelles.

Les reprises, qu'elles soient familiales ou hors cadre, sont rares.

Une profession structurée pour mener sa politique

La profession s'est structurée au plan départemental autour des syndicats caprins pour la défense des intérêts des éleveurs et des Chambres départementales d'Agriculture pour les services en élevage (contrôle de performance, insémination artificielle notamment). Les éleveurs ovin-lait sont regroupés au sein de l'association régionale Brebis Lait Provence (BLP). En caprin, deux associations gèrent les populations d'animaux de races locales : chèvre du Rove et Commune Provençale. Au plan régional, la MRE, fédère et coordonne les politiques de développement de la filière. Un institut technique fromager : Actalia – Centre de Carmejane, spécialisé dans l'appui technique, l'expérimentation et la formation fromagère fermière, complète le dispositif.

L'organisation de l'aval repose sur plusieurs structures collectives :

- l'Association les Elevages Alpes Provence, association de défense et de promotion du fromage fermier grâce à une charte de qualité ;
- le Syndicat de Défense et de Promotion du Banon, ODG

(organisme de défense et de gestion) qui assure la gestion de l'AOP Banon ;

- la coopérative caprine pour la commercialisation de chevreaux de boucherie.

En terme de dispositif technique, les producteurs bénéficient en moyenne, d'un peu moins d'un ETP (équivalent temps plein) de technicien par département pour les caprins, d'un mi-temps de technicien régional pour les ovins-lait et, sur les aspects de la transformation fromagère fermière, de trois techniciens régionaux basés à Actalia – Centre de Carmejane.



Les défis spécifiques à relever par la filière Caprine & fromagère fermière



Accompagner l'évolution des exploitations existantes, favoriser leur renouvellement et l'installation

La dynamique d'installation qui existe sur la filière est à préserver, voire à développer. La filière, qui subit de façon chronique un turn-over important, s'est donnée pour objectif de maintenir au minimum une installation pour chaque cessation tout en conservant un bon niveau de valorisation du lait. Pour y parvenir, elle tentera :

- ◀ d'accroître la viabilité des exploitations nouvellement créées et leur adaptation aux marchés par un meilleur accompagnement post installation ;
- ◀ de renforcer le réseau transmission-installation / accompagnement technique de la filière ;
- ◀ de développer une connaissance des coûts d'installation et de commercialisation pour améliorer la visibilité pré et post installation.

Rendre les éleveurs plus performants techniquement pour assurer une viabilité des exploitations

Dans un contexte où l'augmentation régulière et continue des coûts de production incite les éleveurs à s'interroger sur le pilotage de leur exploitation, et/ou sur la recherche de performance technique sur le plan de la transformation du lait, les enjeux sont les suivants :

- ◀ accompagner techniquement les producteurs dans les choix stratégiques en matière de production, de conduite d'exploitation et de transformation ;
- ◀ donner aux éleveurs une capacité d'adaptation constante ;
- ◀ augmenter la productivité laitière par animal en cohérence avec le système de production ;
- ◀ maintenir dans chaque département un technicien spécialisé dans les petits ruminants laitiers avec des complémentarités interdépartementales ;
- ◀ développer des références techniques pour mesurer le progrès technique et sécuriser les conseils apportés ;
- ◀ conserver un réseau de fermes de références pour investiguer des questions clés pour la filière (alimentation, travail, coût de commercialisation...) ;
- ◀ conforter le centre technique fromager fermier (Actalia Carmejane) autour de ses trois compétences historiques : assistance technique, expérimentation et formation.

Faire reconnaître la production fromagère régionale

Afin de protéger et valoriser le patrimoine fromager régional et le savoir-faire qui l'accompagne, il convient de :

- ◀ capitaliser sur la production fromagère fermière grâce à la charte régionale «Petits Fermiers» de l'association Elevages Alpes Provence ;
- ◀ accompagner les Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO) existants (AOP Banon) ou en cours (AOP Brousse du Rove) ;
- ◀ saisir l'opportunité de la marque régionale «Provence» dans des situations précises (artisans, commercialisation extra régionale...) en s'appuyant sur l'existant ;
- ◀ contribuer à l'émergence et à la structuration d'un réseau européen de fromageries fermières.



L'avis de Brigitte Cordier,
Présidente de la section caprine,
ovin-lait et fromages fermiers

« Notre structuration de la filière a réussi, je crois, tout au long des années précédentes, à construire une véritable politique de développement. Sans cette volonté professionnelle, notre filière serait sans doute dispersée et de ce fait méconnue, voire négligée. Le marché des fromages fermiers et artisanaux est dynamique. Nos produits sont vecteurs de développement des territoires par les activités annexes induites et l'image qu'ils véhiculent. Néanmoins il reste encore du travail à accomplir :

- ◀ Améliorer la technicité des éleveurs pour conforter les exploitations, tout en recherchant des pratiques toujours plus respectueuses de l'environnement et des animaux ;
- ◀ Créer des conditions favorables à l'accueil de nouveaux installés par un meilleur suivi pré et post installation.

Atteindre ces deux objectifs suppose que l'on maintienne un dispositif de techniciens de terrain performants autant en élevage qu'en fabrication fromagère.

Enfin faire reconnaître notre savoir-faire à travers la dénomination «fermière» et les signes de qualité est tout aussi important que de rester mobilisés pour une réglementation adaptée à nos pratiques (GBPH fromages fermiers, flexibilité...) »



Focus sur la filière bovine

Etat des lieux

Des bassins de production marqués par des spécificités fortes

La région Provence Alpes Côte d'Azur compte 2 bassins de production bovine historiques : la Camargue, avec les taureaux de combats et la « Raço di Biou » et les zones de montagne avec une forte présence laitière, dépassée aujourd'hui par l'élevage allaitant. Le nord de la région a développé aussi une spécificité dans l'élevage de génisses laitières Abondance et Tarentaise, avec un savoir-faire reconnu. Ces génisses sont ensuite vendues prêtes à vêler à 3 ans vers les Savoies, lors de foires renommées (foire de Monétier, foire du Chazelet).

Le cheptel allaitant est en augmentation constante ces dernières années, au détriment des races laitières. Les races les plus représentées sont la Charolaise et la Limousine. On compte 35 000 bovins allaitants en région, dont 2 000 en bio. Une part importante de la production régionale est exportée en maigre vers l'Italie sous forme de broutards.

Une partie seulement des animaux est engraisée dans la région, et ces animaux « finis », génisses ou vaches, sont valorisés sur le marché local, notamment par la marque régionale Patur'Alp, sous appellation montagne.

La majorité des troupeaux (plus de 50 femelles de plus de 24 mois) se situe dans les départements des Hautes Alpes et des Alpes de Haute Provence. Malgré tout, de très petits élevages allaitants (moins de 10 vaches mères) se maintiennent, autant dans les zones de montagne que dans le Sud de la région.

Les élevages de bovins sauvages se situent dans les Bouches-du-Rhône. Il s'agit d'un système extensif, en extérieur toute l'année, avec une majorité de pâturage en parcours et prairies. Le cheptel bovin est constitué de 16 700 têtes (Raço di Biou ou taureaux de combats), équilibré entre mâles et femelles. Les exploitations utilisent des chevaux camarguais pour le travail de manipulation du cheptel. Les troupeaux sont sélectionnés sur le caractère, et les animaux qui ne sont pas retenus pour les courses ou les combats sont valorisés en viande, par l'AOP Taureau de Camargue.

Pour la filière bovine laitière, on compte 270 éleveurs pour 7 500 vaches et 30 millions de litres de lait produits.

Un élevage laitier produit en PACA en moyenne 110 000 litres. Ce volume est inférieur à la moyenne Française (200 000 L) ainsi qu'à celle des régions voisines (150 000 L en Rhône Alpes).

Les élevages bovins de la région sont exploités par des éleveurs plutôt jeunes : en 2010, l'âge moyen du chef d'exploitation est de 47,9 ans pour les élevages bovins laitiers, et 48,7 ans pour les élevages bovins allaitants (données du recensement agricole 2010). L'âge moyen du chef d'exploitation en PACA est de 53,7 ans, tous types d'exploitations confondus.

90 élevages écoulent une partie ou la totalité de leur production en vente directe. On les retrouve principalement sur les départements du Sud ainsi qu'autour des zones touristiques des Alpes.

L'aval des filières bovines

• La filière lait

Près de 220 producteurs vendent leur lait à une laiterie dont 190 sur le seul département des Hautes Alpes. Ce lait est collecté à 90 % par deux grands groupes : Lactalis et Sodiaal.

Il existe sur le territoire régional 9 fromageries dont 3 ont leur propre réseau de producteurs adhérents. Enfin, 3,4 millions de litres de lait sont transformés en direct par les agriculteurs.

La filière travaille sur l'appellation lait montagne. Il n'y a pas actuellement de signe d'identification de la qualité et de l'origine pour des produits transformés à partir de lait de vache.

• La filière viande

Plusieurs organisations de producteurs assurent la mise en marché de la viande bovine :

- ◀ La coopérative des éleveurs de bovins 04/05 : elle regroupe près de 230 éleveurs actifs et un cheptel d'environ 4 000 vaches sur une zone couvrant les départements 04 et 05. Elle est reconnue comme Organisation de Producteurs Commerciale et prend en charge le suivi technique des ateliers bovins et la commercialisation des produits. Depuis 1992, la coopérative s'est engagée dans l'identification des produits de la région avec l'obtention de la mention valorisante « produits alimentaires de montagne ».

Par ailleurs, elle adhère à la démarche collective régionale Pâtur'Alp.

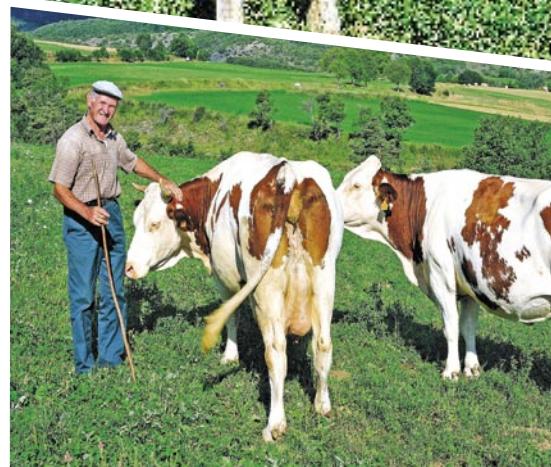
- ◀ L'association des éleveurs de bovins 04/05 : elle a été créée en 2002, en fusionnant plusieurs associations de petite taille sur les deux départements 04 et 05, et a été reconnue Organisation de Producteurs non commerciale en 2003. Elle compte 96 adhérents, dont 91 éleveurs et 5 acheteurs. Le but est de mettre en relation les agriculteurs et la filière aval.

- ◀ L'association « Bovin 13 » : elle réunit toutes les productions bovines des Bouches-du-Rhône (domestique allaitant, domestique laitier, taureau de la « raço di biou », taureau de combat). L'association a été créée dans le but de représenter l'ensemble de la filière bovine départementale, tant au niveau de l'amont que de l'aval.

Les gros bovins représentent 18% de l'abattage régional, soit 2 777 tonnes équivalent carcasses.

Ces abattages bovins se concentrent sur Tarascon (41 %) et Gap (23%).

Les bovins qui ne sont pas abattus en PACA sont vendus en vif pour l'engraissement (historiquement vers l'Italie) ou la réforme (abattoirs en Rhône-Alpes).



Principaux chiffres clés de la filière bovine

La région compte 2 bassins de production historiques :

la Camargue avec les taureaux de combat et les zones de montagne (départements 04 et surtout 05), avec une forte présence laitière, largement « rattrapée » par le développement des troupeaux allaitants.

Les troupeaux bovins laitiers sont au nombre de 270 pour 7 500 vaches et 30 millions de litres de lait.

Environ 36% de ce lait est transformé localement, par une dizaine de laiteries artisanales et industrielles.

3,4 millions de litres sont transformés en direct par 90 éleveurs transformateurs fermiers.

Les troupeaux bovins allaitants sont au nombre de 600 pour 35 000 bovins. Ce secteur s'appuie sur une production de maigre (brouards), exportée à 50 % vers l'Italie.

La Camargue constitue un bassin AOC.

Des opérateurs économiques d'aval organisent les flux régionaux. 80 % du cheptel abattu, l'est en région.



Les démarches de qualité en viande bovine

• La marque Patur'Alp :

Cette marque existe depuis 10 ans. En 2011, 690 bêtes ont été commercialisées sous cette marque, soit 237 tonnes abattues. Les tonnages augmentent régulièrement (+10% depuis 2008).

Ce sont principalement des génisses et des jeunes vaches. Seuls les points de vente agréés peuvent commercialiser de la viande Patur'Alp.

L'utilisateur, qu'il soit éleveur, OP, abatteur ou point de vente, doit respecter ces 4 cahiers des charges :

- Charte des bonnes pratiques d'élevage ;
- Appellation "Montagne" ;
- Charte interprofessionnelle VBF (Viande Bovine Française) qui permet, par des contrôles externes sur la traçabilité, de communiquer sur l'origine départementale de la viande ;
- Cahier des charges interne de production, qui porte sur le mode de production, l'alimentation, le chargement, la durée de pâturage,...

• L'AOP Taureau de Camargue :

La viande de taureau bénéficie depuis 1996 de la reconnaissance AOP pour les élevages (de la Raço di biou, de taureaux de combat ou encore issus d'un croisement de ces deux races).

Ceci implique un élevage extensif, c'est-à-dire sur de grands espaces sauvages où l'animal est libre de ses mouvements avec au moins 6 mois passés en zone humide et sans apport alimentaire extérieur.

Ces élevages garantissent la régularité de la qualité de la viande et la typicité gustative du produit.



Les défis spécifiques à relever par la filière Bovine

Des pratiques développées historiquement pour s'adapter et valoriser des environnements difficiles, qui justifient un soutien spécifique

Les zones de montagne de PACA sont soumises à des conditions climatiques très particulières : hivers longs et étés avec une sécheresse marquée. La pousse de l'herbe est très rapide, sur des périodes assez courtes. Ainsi, la production fourragère des élevages de montagne en PACA repose sur des prairies temporaires très productives et irriguées, à partir de 800m et jusqu'à 1500m d'altitude. Au-dessus, les systèmes fourragers reposent sur des prairies permanentes destinées à la fauche.

Les zones de parcours intermédiaires entre les prairies et les estives sont assez morcelées et soumises à l'embroussaillage. A l'étage supérieur, on retrouve les estives : chaque année, entre juin et octobre, ce sont 24 000 bovins qui transhumant vers les alpages des Alpes du Sud, principalement des vaches allaitantes et des génisses laitières.

Les prairies, en rotation culturale avec des céréales, permettent de constituer des stocks fourragers pour nourrir les animaux qui sont en bâtiment pendant les 6 mois d'hiver.

On observe une grande diversité de pratiques dans les élevages, qui vont du gros troupeau de vaches fortement productrices au petit élevage de vaches de race rustique. Malgré cette diversité, les animaux sont adaptés à l'élevage de montagne. Par rapport à la plaine, on trouve des bêtes avec un développement squelettique moindre et de bons aplombs. La plupart des animaux qui partent pour la viande sont vendus en maigre, ceci du fait des ressources locales limitées pour l'engraissement (céréales et protéagineux) et du peu de places d'engraissement disponibles.

Dans les Bouches du Rhône, les conditions sont favorables à des systèmes extensifs, avec une majorité de pâturage en parcours et prairies.

L'ensemble des systèmes bovins de PACA est soumis à une pression foncière importante, due à la concurrence avec les activités non agricoles (tourisme, habitat...). L'agro-tourisme est assez présent, et certains éleveurs sont pluriactifs.

Le relief et le climat conditionnent donc fortement l'élevage bovin de PACA, en imposant comme clef de voûte du système la production fourragère et l'alimentation des bovins.

Dans ce contexte, la filière nécessite un soutien spécifique, qui lui permette :

- ◀ de maintenir une dynamique de filière (maintien et renouvellement des élevages) ;
- ◀ d'optimiser la valeur ajoutée générée par la filière, ainsi que la répartition entre ses acteurs ;
- ◀ de mettre en œuvre des démarches de commercialisation performantes ;
- ◀ d'assurer la compétitivité des outils et des entreprises d'aval.



L'avis de Sandrine Hauser,
Présidente de la section bovine de la MRE

« La filière bovine régionale a connu une véritable mutation au cours des 30 dernières années. Historiquement orienté vers la production laitière, le troupeau a progressivement été remplacé par la production allaitante, aujourd'hui largement majoritaire.

Notre filière est ainsi confrontée aujourd'hui à une double problématique. D'une part la filière laitière a atteint un seuil d'effectif de vaches mères en dessous duquel elle ne doit pas descendre, avec toutes les difficultés que cela entraîne pour mettre en place un vrai programme de développement. D'autre part, la filière viande s'est orientée vers la production d'animaux maigres destinés à l'exportation vers l'Italie. Elle doit aujourd'hui trouver une nouvelle dynamique vers l'engraissement et la valorisation des produits.

La période 2014-2020 sera donc cruciale pour notre production, et nous devons faire preuve de dynamisme pour maintenir les élevages, les outils de transformation et les entreprises de commercialisation, ainsi qu'un réseau d'accompagnement technico-économique aux éleveurs et à la filière.

Parallèlement, nous ne devons pas perdre de vue que notre élevage doit rester dans une logique de développement durable. »



Focus sur la filière porcine

Etat des lieux

La production

PACA compte parmi les petites régions de production porcine. Au niveau national, 70 % du cheptel est concentré en Bretagne suivi par les Pays de Loire avec 8 %. Les 22 % restant se répartissent dans les autres régions dont PACA.

	Départ 04	Départ 05	Départ 06	Départ 13	Départ 83	Départ 84	Région
Places	3 000	7 950	250	21 400	300	4 900	37 800
Truies	280	1 355	-	1 255	45	150	3 085
Porcs produits	2 000	19 000	230	19 500	300	7 570	48 600
Exploitations	49	58	22	38	21	40	228

La production porcine est localisée dans les Bouches du Rhône, les Hautes-Alpes et plus récemment le Vaucluse.

La région est déficitaire en production de porcelets, qui ne répond pas aux besoins de l'engraissement. Ces besoins en porcelets sont en effet très importants. L'approvisionnement se fait le plus souvent auprès de groupements agréés en provenance d'Auvergne ou de Midi-Pyrénées sur la base d'engagements de volume et de prix.

La production porcine a fortement diminué dans les années 90. Les crises successives ont particulièrement touché notre région qui comptait dans les Bouches du Rhône un nombre important de porcheries de grande taille. Cette production s'était développée en s'appuyant sur des ressources alimentaires importantes et à un prix compétitif : proximité du port de Marseille et sous-produits des industries agro-alimentaires. L'évolution du monde industriel et de l'exploitation du port de Marseille ainsi que l'urbanisation importante ont conduit à la fermeture de nombreuses porcheries.

Le second facteur de rupture a été l'inorganisation de la filière avec des pôles d'abattage peu sécurisés, que ce soit Aubagne, Marseille ou Sisteron. Le dépôt de bilan de la société qui exploitait le site de Sisteron a conduit à un arrêt d'abattage de 4 500 tonnes, soit environ 50 000 porcs charcutiers.

La production s'est par contre renforcée sur les Hautes-Alpes et le Vaucluse. L'organisation en filière avec des engagements clairs de valorisation pour les éleveurs a permis à ces zones de production de se développer. C'est le cas de la filière Porc Montagne avec la SICA le Montagnard des Alpes, ainsi que du Porc Plein Air du Ventoux avec l'Association des Producteurs de Porcs de Provence et le Syndicat de Défense et de Promotion du Porc du Ventoux.

Le système d'élevage dominant dans la région est le système naisseur-engraisseur avec des ateliers de taille familiale (100 truies en moyenne). Les ateliers naisseurs ont quasiment disparu en raison du manque de compétitivité de ce type d'élevage où les coûts de production sont trop déconnectés de la réalité économique.

Les ateliers engraisseurs sont de taille très variable de 10 à 2 000 places et plus. Pour les élevages dits spécialisés en engraissement, les ateliers sont conformes aux différentes réglementations, que ce soit en bâtiment ou en plein air. Pour le plein air, les ateliers comptent moins de 450 places et appliquent une rotation de leurs parcelles, l'élevage porcin constituant le plus souvent une tête d'assolement.

Ces systèmes d'élevage sont souvent conduits en lien avec les surfaces agricoles qui contribuent à une bonne gestion de l'épandage et à l'approvisionnement pour l'alimentation des porcs. Ainsi, les élevages ont développé la Fabrication d'Aliment à la Ferme, ce qui constitue un atout en terme de maîtrise des coûts.

La région compte aussi des élevages non spécialisés. De petite taille et souvent orientés vers l'engraissement, ils sont détenus par des exploitants ayant une autre production principale. Ces ateliers participent peu à l'organisation de la filière et au réseau technique régional.

En matière économique un élevage porcin génère de nombreux emplois en amont de l'élevage avec le secteur de l'alimentation animale et en aval au niveau des entreprises d'abattage et de découpe. Le secteur porcin peut représenter de 500 à 1 000 emplois dans la région.

Les abattages

En France, 12 opérateurs se partagent 85 % des abattages ; les 3 premiers en assurent 50 %. PACA représente 0.1 % de l'abattage national.

La spécialisation des outils d'abattage, comme c'est le cas en particulier pour Gap ou pour St Saturnin les Apt, permet d'apporter un service de qualité avec un travail maîtrisé. Ces outils ont des coûts d'abattage supérieurs aux grands bassins de l'ouest, mais à l'échelle régionale, ils constituent des pôles d'activité essentiels pour la filière.

Le plus souvent les éleveurs qui sont engagés à Gap ou Saint Saturnin sont organisés en filière. Les autres volumes abattus dans la région dans différents outils de proximité correspondent pour l'essentiel à de l'abattage familial et du circuit fermier, très dépendantes d'un marché de proximité.

Le tonnage porcin régional est concentré à près de 70 % sur Gap avec un tonnage stable depuis plusieurs années.

Cet outil est incontournable pour la filière porcine régionale.



Principaux chiffres clés de la filière porcine

La filière compte près de 250 ateliers dont environ un tiers de professionnels, les élevages sont à dominante naisseur-engraisseur, mais la région est déficitaire en porcelets.

Près de 50 % des éleveurs fabriquent l'aliment à la ferme totalement ou partiellement utilisant les céréales produites localement. Deux groupements de producteurs contribuent à la valorisation des produits au travers de deux démarches qualité.

L'organisation de la filière

La production porcine est largement organisée au niveau national avec près de 97 % des éleveurs en OP. Dans la région PACA, le niveau d'organisation est moindre et représente 1 % du total des adhérents nationaux en OP. On recense 2 organisations de producteurs dans notre région :

La SICA le Montagnard des Alpes

- zone 05 et cantons limitrophes
- structure juridique :
SICA avec capital social détenu par les éleveurs
- suivi technique assuré aux adhérents
- organisation des livraisons et mise en marché des produits
- contrôles qualitatifs et planifications
- démarche qualité : Porc Montagne
- organisation de la filière autour de l'abattoir de Gap

A3P – Syndicat Porc Ventoux

- zones 13 – 84 – 83
- structure juridique : association loi 1901
- suivi technique assuré aux adhérents
- information des adhérents
- démarche qualité : Porc Ventoux (engagement filière, grille de prix, planification)
- action de promotion
- organisation de la filière autour de St Saturnin les Apt

Les éleveurs de ces organisations de producteurs ont mis en place des règles :

- En matière sanitaire : adhésion aux programmes de prophylaxie du groupement et réglementaires, adhésion au Guide des Bonnes Pratiques d'Hygiène ;
- En matière d'environnement : adhésion au programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole, plan d'épandage adapté ;
- En matière réglementaire : normes des bâtiments, bien-être et plein air.

L'ensemble de la filière est pénalisé par la dispersion des élevages (coûts de collecte élevés), la petite taille des outils de production (élevage, abattoir...) et la logistique transport.

Deux démarches qualité ont été mises en place :

• Le Porc de Montagne

avec un cahier des charges commun à l'ensemble des massifs français coordonné dans le cadre d'une démarche collective gérée par l'Association Porc Montagne et les interprofessions des zones de montagne.

• Le Porc Plein Air du Ventoux

s'appuyant sur un cahier des charges et des engagements contractuels. Cette démarche met en avant la spécificité d'un engraissement en plein air. Ces démarches contribuent largement à l'organisation et au maintien des filières dans la région.



Les défis spécifiques à relever par la filière Porcine



L'avis de Denis EYRAUD,
Président de section porcine de la MRE

La filière porcine doit faire face à un double objectif : mieux valoriser ses produits, et mieux valoriser les ressources locales

La filière porcine régionale peut, grâce à son organisation intégrant l'élevage, la collecte et l'abattage / découpe, et grâce à son action technique, assurer une maîtrise des coûts malgré les handicaps liés à la faible densité d'élevages.

Le développement des démarches qualité liées à des cahiers des charges garants du savoir-faire des éleveurs - en Porc de Montagne ou en Porc plein air du Ventoux - permet de répondre à une segmentation d'un marché régional porteur et d'assurer la valorisation des produits pour les éleveurs et des entreprises de ce secteur d'activité.

Les atouts de la production doivent être renforcés pour assurer la pérennité de la production et permettre l'installation ou le développement de nouveaux ateliers.

En amont, les élevages de type familial ont mis en place des mesures pour valoriser les ressources locales, en particulier en céréales, par le développement de la fabrication d'aliment à la ferme. Ils disposent d'un atout important, le bon état sanitaire des élevages, et s'intègrent au mieux dans leur environnement.

Cette production de taille familiale organisée en filières locales avec des entreprises régionales s'inscrit dans les attentes sociétales et dans le cadre d'une agriculture durable.

« La filière porcine se caractérise par sa structuration qui permet une action économique facilitant les partenariats de l'amont à l'aval, une action technique auprès des éleveurs et la valorisation des produits. L'identification des produits, que ce soit en Porc de Montagne ou en Porc plein air du Ventoux, répond à une segmentation du marché et aux attentes des consommateurs.

Le marché régional important a permis de développer des circuits de proximité limitant les déplacements et donc les émissions de CO₂.

Les élevages porcins sont de taille familiale à dominante naisseur - engraisseur et sont organisés pour valoriser au mieux les matières premières locales. Les actions mises en place ont permis aux éleveurs de s'adapter pour répondre aux réglementations en matière de bien-être ou d'environnement.

Mais l'action technique et l'organisation pour renforcer la filière doivent être poursuivies.

Pour accompagner cette filière, les enjeux pour l'avenir sont :

- Pérenniser la production dans le cadre de filières organisées indispensables pour accompagner l'élevage régional.
- Renforcer les filières génératrices de plus-values s'appuyant sur les démarches qualité.
- Améliorer la compétitivité des entreprises que ce soit en amont pour les éleveurs, les fabricants d'aliments ou en aval pour les entreprises d'abattage-découpe.
- Développer la communication et la promotion des produits régionaux sur un marché où la concurrence est forte. »

Focus sur la filière équine

Etat des lieux



La production

La filière équine couvre de nombreux métiers en PACA avec 1 850 entreprises référencées soit 4 entreprises pour 10 000 habitants, 6 500 personnes impliquées soit 1.3 personnes pour 1 000 habitants et 290 millions de chiffre d'affaires auxquels se rajoutent les enjeux du PMU soit une somme de 1 113 millions d'euros (source : étude régionale Filière Cheval PACA 2012).

On compte 655 éleveurs, 600 établissements équestres mais aussi des cavaliers professionnels, des entraîneurs, des sociétés de course, des maréchaux-ferrants, des vétérinaires et des fournisseurs spécialisés. Cette filière représente 32 000 équidés, soit un équidé pour 18,75 ha et 25 000 ha utilisés par les éleveurs. Les éleveurs amateurs sont majoritaires en PACA.

Indicateurs	Région PACA	France
Nbre de producteurs détenteurs	655	44 426
Nbre de producteurs spécialisés (+3 poulinières saillies année n)	93	8 440
Cheptel (élevage seul)	9 000	102 191
Evolution	+ 8% entre 2006 et 2009	+ 6% entre 2000/2010
Production nombre de saillies	1 214 saillies en 2010	94 512

Les systèmes d'élevage en région sont divers mais adaptés aux territoires ou au type de production : cheval Camargue, Endurance, chevaux de sport

Les éleveurs de chevaux camarguais

Les élevages de chevaux de Camargue sont les plus nombreux dans la région (63 professionnels), ils sont spécialisés ou associés à un autre atelier agricole (taureaux camarguais, grandes cultures). La diversité dans les activités est forte : organisation d'évènements festifs, production de reproducteurs, tourisme équestre...

Ils sont situés pour le plus grand nombre dans le berceau de la Camargue et en zone littorale sur de grandes surfaces pastorales (173 ha en moyenne). On compte en moyenne par élevage 46 équidés et 3,5 UTH.

L'élevage du cheval de Camargue est une tradition. Les éleveurs n'envisagent pas de se reconverter dans une activité plus rentable puisque le cheval permet l'équilibre entre taureaux, rizières et pâtures et est de ce fait indispensable au maintien de l'écosystème de la Camargue.

Les éleveurs de chevaux d'endurance

Le cheval d'endurance est également très représenté en région PACA : 24 éleveurs professionnels de Pur Sang Arabe et Demi Sang Arabe (races privilégiées pour cette discipline).

Le climat sec et le relief vallonné voire montagneux sont extrêmement favorables à la production du cheval arabe. La pratique du pâturage est largement développée.

Les systèmes de production sont différents de ceux des chevaux de Camargue. Le point de similitude majeur est l'élevage pastoral, sur de grandes surfaces (126 ha de moyenne). La diversité des productions de l'exploitation est notable. On note la pension, l'hébergement, la randonnée, l'instruction... Ces élevages d'Endurance valorisent, pour le plus grand nombre, leurs produits en compétition au niveau régional mais aussi national et international.

La région compte ainsi des élevages de haut niveau de renommée internationale.

La main d'œuvre liée à l'activité agricole et le nombre d'équidés sont ainsi moindres par rapport à l'élevage camarguais. Ainsi, l'Unité de Main d'Oeuvre est restreinte à 2 par exploitation et le nombre de chevaux, bien qu'il demeure conséquent, est en moyenne de 35 chevaux par élevage.

Les éleveurs de chevaux de CSO

Le cheval d'obstacle peut être élevé partout puisqu'il l'est souvent de manière « hors-sol » à l'inverse du cheval de Camargue ou du cheval d'endurance élevés en extensif. Le mode d'élevage est celui des paddocks, notamment en périphérie des villes. Le système peut évoluer vers le pastoral.

Les éleveurs de chevaux d'obstacle sont peu nombreux en région PACA : 6 seulement. Les autres élevages de chevaux de sport sont essentiellement amateurs. La surface totale des exploitations est de 14 ha de moyenne pour 57 chevaux. Ce manque de surfaces (0,4 ha / UGB) nécessite l'achat de 72 % des fourrages auxquels s'ajoutent des compléments alimentaires. Le poste alimentation réclame le budget le plus important. En effet, les races Selle Français et Anglo Arabes élevées en région pour le sport nécessitent une alimentation plus riche et diversifiée que les Pur Sang Arabes, et Camargue.

Par ailleurs, il y a aussi en région, un petit nombre d'élevages spécifiques tels la Mule de Seyne, l'Ane de Provence, le Cheval Ibérique. Ces élevages bénéficient d'une image de tradition en lien avec un territoire.

L'organisation

La production équine a commencé à s'organiser au sein de la Filière Cheval PACA qui regroupe tous les métiers de la filière.

En matière d'emploi, la filière se caractérise par un nombre important de personnes impliquées à temps partiel et parfois bénévolement. On compte près de 6 500 personnes impliquées, soit environ 3 000 équivalents temps plein. Selon l'observatoire économique de la Filière cheval PACA, les centres équestres sont les premiers employeurs avec 1 300 ETP rémunérés devant les éleveurs. Les entreprises agricoles équestres regroupent ainsi 2 300 ETP soit 77% des emplois de la filière.

L'organisation de la filière équine en PACA a été mise en place autour de l'association Filière Cheval qui regroupe l'ensemble des métiers.

Depuis 2010, la partie élevage s'est structurée au sein de la MRE et s'appuie sur les organisations d'éleveurs existantes.



Principaux chiffres clés de la filière équine

La filière compte 655 éleveurs équins (producteurs détenteurs).

Les systèmes d'élevage en région sont divers

selon le type de production : cheval Camargue, Endurance,
chevaux de sport.

Le cheval Camargue et le cheval Endurance
valorisent des territoires difficiles
de la Camargue ou de l'arrière-pays
de Provence et des Alpes.



L'Association des élevages de Race Camargue gère l'animation des élevages de cette race, apporte un conseil technique et un appui à la valorisation des produits.

Elle est secondée par la Maison du Cheval Camargue. Les éleveurs d'Endurance sont regroupés dans le GECE PACA (Groupe des Eleveurs de Chevaux d'Endurance) qui est responsable de toutes les démarches d'élevage liées au cheval d'endurance. Les GECE existent dans toutes les régions françaises et siègent à la commission Endurance de la Société Hippique Française et à l'Association du Cheval Arabe. Ils proposent des actions collectives : programme de formation, site d'information...

Le SEMINE PACA (Syndicat des Eleveurs de chevaux de selle et de poneys du Midi Méditerranéen) est l'interlocuteur privilégié des éleveurs de chevaux de sport régionaux et a pour objectif de faciliter la qualification des chevaux et leur valorisation.

La filière bénéficie d'une part de l'appui de l'Institut Français du Cheval et de l'Equitation pour mener à bien ces projets, et d'autre part, participe au réseau régional de références technico-économiques en élevage équin piloté par la Filière Cheval PACA et l'Institut de l'Élevage.

Il n'y a pas pour l'instant de démarche qualité ni d'organisation pour la valorisation des produits.



Les défis spécifiques à relever par la filière équine

La filière Équine prête pour la structuration

La région se caractérise par une forte tradition équestre notamment en Camargue, et une notoriété liée au savoir-faire des éleveurs, comme c'est le cas pour la discipline endurance.

La filière équine représente une réalité économique qui s'est fortement développée ces dernières années même si la croissance de la pratique de l'équitation semble se stabiliser.

Ce dynamisme ouvre de nombreuses perspectives pour les élevages de la région en termes de débouchés avec un marché régional captif. Le développement de l'agrotourisme fait partie de ces opportunités à saisir pour les éleveurs locaux.

Pour notre région l'élevage équin peut être une opportunité pour l'agriculture car il permet des installations de nouveaux éleveurs, peut créer de l'emploi et surtout peut valoriser des zones pastorales importantes.

Les enjeux de la filière sont :

- ◀ la mise en œuvre de stratégies de commercialisation valorisantes
- ◀ l'aide aux projets des entreprises
- ◀ la valorisation des savoir-faire
- ◀ la reconnaissance et la structuration de la filière



L'avis de François ATGER,
Président de la section équine de la MRE

«L'élevage équin régional se caractérise par une diversité des structures d'exploitation, des systèmes d'élevage, des circuits de valorisation et de mise en marché. L'élevage équin contribue à la diversification des exploitations agricoles et génère des emplois nécessaires au maintien du tissu rural de notre région. Cet élevage est représenté par deux types dominants de productions : le cheval de Camargue et le cheval de sport et d'endurance.

Cet élevage s'intègre bien dans son environnement et peut valoriser des zones difficiles et les parcours de l'arrière-pays. La pratique de l'équitation sportive d'extérieur contribue à l'entretien des espaces et peut également répondre à un nouveau marché captif et aux attentes des consommateurs.

La filière équine représente une réalité économique qui s'est fortement développée ces dernières années mais sa reconnaissance doit être confortée.

L'organisation mise en place en lien avec la Filière Régionale a permis de cerner les priorités pour accompagner l'élevage équin régional et les actions à conduire pour son avenir :

- Professionnaliser l'élevage au travers de la référence et de l'appui technique
- Valoriser les produits et le savoir-faire des éleveurs
- Aider les investissements et soutenir l'installation
- Mobiliser les aides PAC
- Poursuivre la structuration de la filière.»

L'élevage dans la Région : atouts, faiblesses, opportunités, menaces

➤ DES ATOUTS

2^{ème} région ovine française ●

Valorisation importante du litre de lait par le fromage fermier ●

Politique de segmentation et d'identification des produits
(SIQO, mentions valorisantes) ●

Dispositif d'accompagnement des éleveurs
(conseil et appui technique) ●

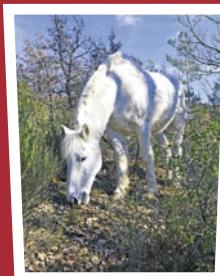
Présence de pôles techniques, d'expérimentation, de formation
(Gap, Carmejjane, Le Merle) ●

Structuration technique et économique des éleveurs
(OP, groupements pastoraux) ●

Organisation de l'élevage à l'échelle régionale
(MRE, EDE régional, Cerpam...) ●

Réseau d'entreprises régionales et d'outils de transformation;
savoir-faire agro-alimentaire (Sisteron, Gap...) ●

Spécificités régionales et savoir-faire technique :
production ovine méditerranéenne / pastoralisme /
technologie fromagère fermière. ●





DES OPPORTUNITÉS ↗

Marché régional important, bonne image des produits,
Diversité des modes de commercialisation ●

Reconnaissance des fonctions territoriales de l'élevage
Systèmes extensifs et pastoraux ●

Modernité des pratiques d'élevage
(gestion de grands troupeaux, pratiques pastorales,
identification électronique,...) ●

Volonté d'innovation ●

Installations et moyenne d'âge des éleveurs ●

Marges de manœuvre technico économiques ●

Implication des collectivités ●

Émergence de nouvelles filières (diversification) ●

DES FAIBLESSES ↙

● Une région structurellement importatrice
(production environ 2 à 30 % de la consommation).

● Coût et accès au foncier

● Baisse du nombre d'éleveurs

● Adaptation insuffisante de la production aux bassins
et périodes de consommation (saisonnalité et faibles volumes ;
faible capacité de finition des produits)

● Double contrainte zone de montagne et /ou méditerranéenne ;
coûts de collecte élevés

● Coûts de production élevés;

● Faible autonomie alimentaire

● Impact de la prédation sur les troupeaux (loup)

DES MENACES ↙

● Faible poids de certaines filières ; Diminution des volumes produits

● Poids important de la PAC dans le revenu pour certaines filières

● Avenir des outils de transformation / et des entreprises

● Pérennité des outils techniques et du dispositif de conseil (technico économique, sanitaire...)

● Pression environnementale et foncière

● Sécheresse / réchauffement climatique



5

Enjeux et propositions pour les filières d'élevage :

Les grands enjeux identifiés par les filières d'élevage de PACA peuvent être résumés au travers des 6 points ci-dessous.

Dans les pages suivantes, ces différents enjeux ont été déclinés sous la forme d'actions plus précises à mettre en œuvre par les filières sur la période 2014-2020.



1 - Pour l'amont de la filière, accompagner l'évolution des exploitations existantes et favoriser leur renouvellement vers une agriculture durable

Pour l'élevage de PACA, les actions qui visent à favoriser l'installation et le maintien des exploitations restent prioritaires. Ces actions doivent notamment concerner le soutien aux investissements, ainsi que l'accès facilité à des services de conseil sur les questions techniques, économiques, sanitaires et commerciales.

Par ailleurs, le maintien sur le territoire régional de structures collectives, telles que les organisations de producteurs et les autres organisations porteuses de projets structurants, est capital car il apporte la garantie de services adaptés aux besoins spécifiques des filières locales et accessibles en termes de coûts.



2 - Faire reconnaître la modernité de nos pratiques régionales

Etant donné les fortes spécificités des modèles de production de PACA (pastoralisme, adaptation au climat Méditerranéen, adaptation à la zone de montagne, transformation fromagère fermière, ...), le développement des exploitations de la région ne peut s'appuyer sur les connaissances et des méthodologies élaborées dans d'autres zones. Garder les centres de décisions et d'actions techniques en PACA est, pour cette raison, un enjeu important : cela demande de maintenir actif un pôle de coordination et d'animation de filière, et mettre à disposition de ce pôle des outils techniques performants.

➤ 3 - Favoriser le développement des outils d'aval partenaires des actions collectives régionales

La valorisation des produits de l'élevage nécessite des outils d'aval adaptés. Des partenariats amont – aval bien menés étant bénéfiques pour chaque maillon d'une filière, l'élevage de PACA entend poursuivre ses efforts en termes de structuration des rapports économiques entre éleveurs et aval ; ainsi qu'en termes de consolidation des pôles économiques sur le territoire de PACA.

➤ 4 - Valoriser la production régionale par le biais des démarches qualité et de segmentation

L'implication des filières régionales dans des démarches de qualité des produits est loin d'être récente. Elle répond à la demande des consommateurs et elle est un point d'appui pour une communication collective efficace sur les produits. C'est pourquoi l'élevage de PACA vise à la consolidation des démarches existantes, voire à la mise en place de nouvelles démarches dans le proche futur.

➤ 5 - Optimiser les schémas de commercialisation des produits en lien avec les attentes des consommateurs

Le modèle de développement des exploitations de PACA est compatible avec les attentes des consommateurs. Il convient de le valoriser davantage, notamment via des modes de commercialisation permettant d'optimiser la valeur ajoutée répartie sur les différents maillons des filières, et en particulier sur l'amont. Travailler à des stratégies innovantes allant dans ce sens sera utile à l'élevage de PACA.

➤ 6 – Politiques de partenariats et programmes internationaux

Fortes de leurs spécificités, les filières d'élevage de PACA sont en mesure de mener des programmes d'échanges de savoir-faire au niveau national, européen, et euro-méditerranéen.



Les précisions de Yolande Moulem
Chargée de Mission à la MRE

« Ces six grands enjeux, ainsi que les actions qui sont listées dans les tableaux des pages suivantes, font la synthèse des défis spécifiques exprimés par chacune des filières, lors des groupes de travail du projet « Elevage 2020 ».

Outre ces enjeux, les professionnels ont également souligné l'importance de thématiques transversales fortes qu'ils souhaitent mettre en avant :

- innovation en élevage et en entreprise,
- amélioration de la compétitivité,
- adaptation à l'évolution du climat,
- maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables,
- gestion de la ressource fourragère et autonomie alimentaire,
- transformation et valorisation des produits. »

ENJEUX



1 **POUR L'AMONT DE LA FILIERE,
ACCOMPAGNER L'EVOLUTION
DES EXPLOITATIONS EXISTANTES
ET FAVORISER LEUR RENOUVELLEMENT
VERS UNE AGRICULTURE DURABLE**

OBJECTIFS

**Transmission,
installation
et foncier**

**Modernisation
des installations
et des équipements**

**Performances techniques,
économiques,
sanitaires et commerciales**

**Organisation des éleveurs
et mise en œuvre
de projets structurants**

ACTIONS / MESURES

- Soutien aux investissements des éleveurs en fin de carrière, liés à la rénovation de leur exploitation, et réalisés dans un but de transmission d'un outil opérationnel
- Soutien aux investissements des éleveurs en démarrage d'activité, pour les bâtiments et équipements d'élevage, et/ou de transformation et/ou de commercialisation
- Actions collectives de communication sur les aspects positifs du métier d'éleveur, à destination des futurs installés, ainsi que des partenaires liés à la question de l'installation (banques, Safer, ...)
- Actions collectives de suivi des cessations et des installations (temps d'animation dans les structures collectives)
- Partenariat de travail et d'échanges avec d'autres acteurs, partenaires de la filière, directement impliqués dans le domaine de l'installation.

- Soutien aux investissements liés aux bâtiments et aux équipements permettant aux éleveurs d'être plus performants techniquement, économiquement, en termes de conditions de travail et de respect de l'environnement (transition énergétique, intégration paysagère, gestion des effluents, ...)
- Aide aux investissements concourant à l'autonomie alimentaire des élevages en lien avec les filières grandes cultures régionales

- Apport d'appui technique aux éleveurs désireux de s'adapter à des cahiers des charges spécifiques (AOP, bio, ...), des pratiques innovantes (agriculture «alternative» ...), ou d'autres démarches collectives de valorisation des produits
- Maintien et élargissement du panel d'interventions d'appui technique : sanitaire, génétique, reproduction, travail, bâtiments, règlementaire, énergie & environnement... pour les éleveurs
- Mise en place d'appuis techniques aux éleveurs en matière de transformation des produits de l'élevage
- Apport d'appui technique aux éleveurs en matière de productions fourragères et d'autonomie alimentaire
- Développement d'actions de formations des éleveurs
- Mise en place de formations de techniciens, afin qu'ils deviennent des relais spécialisés à même de contribuer à l'amélioration des performances des éleveurs
- Accompagnement du progrès génétique, en favorisant l'accès des éleveurs à des services très pratiques, comme les inséminations, l'achat d'animaux reproducteurs qualifiés, l'aide au tri des agneaux, ...

- Soutien aux investissements matériels et immatériels des structures collectives (OP), accompagnement de leurs projets
- Aide aux structures collectives pour la réalisation et la diffusion d'études techniques et stratégiques
- Développement de formes de groupements innovants pour couvrir de nouveaux secteurs (élevage équin, ...) et/ou champs de compétences
- Développement de dispositifs de contractualisation entre les éleveurs et leurs fournisseurs
- Mutualiser les moyens entre opérateurs et au-delà (ex : permettre aux éleveurs non adhérents aux coopératives de bénéficier du ramassage organisé par les coopératives)
- Soutien à la communication des OP auprès des éleveurs

ENJEUX

OBJECTIFS



2

**FAIRE RECONNAITRE
LA MODERNITE
DE NOS PRATIQUES REGIONALES**

**Coordination et animation
des filières d'élevage**

**Développement
de pôles d'appui technique**

Diffusion et communication

**Mise en valeur du territoire
par le pastoralisme**



3

**FAVORISER LE DEVELOPPEMENT
DES OUTILS D'AVAL PARTENAIRES
DES ACTIONS COLLECTIVES REGIONALES**

**Structuration des rapports
économiques
entre les éleveurs et l'aval**

**Consolidation
des pôles économiques**

ACTIONS / MESURES

- Emergence de projets ; coordination/animation ; accompagnement ; communication
- Appui à la réflexion sur la structuration des filières
- Maintien des races régionales
- Mise en place d'un comité de pilotage régional unique où toutes les familles de la filière se regroupent et décident ensemble des actions et de leur suivi

- Développement de programmes d'expérimentation sur les pôles de Gap, de Carmejeane, et du Merle
- Soutien aux structures collectives pour la production de références technico-économiques et d'autres outils de suivi des performances des exploitations
- Recherche de synergies et complémentarités entre les différents intervenants en élevage

- Diffusion d'information, vulgarisation et formation

- Expérimentation, équipements, animation spécifiques des filières pastorales. Aide aux investissements pour l'équipement des espaces pastoraux (hors équipements spécifiques prédation)

- Développement de dispositifs de contractualisation entre les éleveurs et leurs interlocuteurs aval, pour optimiser l'accès aux marchés
- Soutien à la structuration des opérateurs économiques (ex : travail interfilières viande)

- Soutien aux investissements matériels et immatériels des outils d'aval (abattoirs, ateliers de transformation, outils dédiés à la commercialisation...) individuels ou collectifs, qui ont fait le choix d'un approvisionnement sur la Région

- Se doter d'une politique d'appui et de développement des entreprises et des outils de transformation. Par exemple, établir le schéma inter-régional d'abattage

- Soutien aux programmes collectifs de recherche/développement visant à mettre en place de nouveaux produits, attractifs par rapport aux attentes du marché

ENJEUX

OBJECTIFS

4



**VALORISER LA PRODUCTION REGIONALE
PAR LE BIAIS DES DEMARCHES QUALITE
ET DE SEGMENTATION**

**Consolidation
des démarches existantes
et mise en place
de nouvelles démarches**

Diffusion et communication

5



**OPTIMISER LES SCHEMAS DE
COMMERCIALISATION DES PRODUITS
EN LIEN AVEC LES ATTENTES
DES CONSOMMATEURS**

**Amélioration des compétences
commerciales des entreprises**

**Accompagnement
des stratégies commerciales innovantes**

6



**POLITIQUES DE PARTENARIATS
ET PROGRAMMES INTERNATIONAUX**

Développement des réseaux

ACTIONS / MESURES

- Soutien aux investissements et équipements individuels nécessaires au respect par les éleveurs des critères des cahiers des charges, dans les démarches collectives, de valorisation produits
- Soutien aux structures d'animation liées à la mise en place ou au maintien de filières de signes officiels de qualité et d'origine (label rouge, IGP, AOP, Agriculture biologique), et de filières de valorisation de produit (marques, mention Fermière, mention Montagne, ...)
- Appui aux dépenses liées à la participation des éleveurs à des démarches de valorisation produits, telles que les dépenses d'audit qualité...
- Soutien au partenariat de travail et d'échanges avec d'autres filières agricoles pour la mise en place de démarches transversales de valorisation des produits

- Appui aux démarches collectives de communication et de commercialisation des produits issus des démarches de valorisation produits

- Apport d'appui et d'outils (documents techniques, études de marchés, ...) aux éleveurs et aux structures, pour les aider à s'adapter aux attentes des marchés les plus valorisants pour leurs produits (ex : étalement production, désaisonnement, ...)
- Mobilisation de main d'œuvre technique pour rendre le produit marchand.
- Mobilisation de main d'œuvre commerciale en commun dans le cadre de partenariat entre agriculteurs ou entre structures ou entreprises d'aval

- Soutien aux investissements physiques nécessaires à la mise en œuvre des actions de commercialisation collectives
- Soutien à l'organisation collective autour de projets de mise en commercialisation des produits en commun

- Développement de partenariats nationaux et internationaux autour des savoirs faire des filières d'élevage de PACA
- Participation active à la structuration de réseaux européens

La Maison Régionale de l'Élevage

Association loi 1901, elle est composée des organismes régionaux intervenant dans le secteur de l'élevage : chambres d'agriculture, coopératives et associations d'éleveurs, syndicats spécialisés, organismes techniques et qualité, entreprises et interprofessions. Elle est chargée de la définition des politiques de développement de l'élevage et de leur mise en œuvre. Elle répond à une volonté régionale d'harmonisation et de coordination des actions en faveur de l'élevage.

Pour cela, la MRE s'appuie sur un Conseil d'Administration composé de 29 membres - éleveurs représentants des différentes filières d'élevage et les territoires de la région - qui se répartissent dans les différents collèges suivants :

- ◀ Chambres d'Agriculture (chambres départementales d'agriculture, chambre régionale d'agriculture),
- ◀ Organismes syndicaux spécialisés régionaux ou départementaux,
- ◀ Organisations économiques ayant une activité en matière d'élevage en PACA,
- ◀ Coopératives et SICA,
- ◀ Associations d'élevage,
- ◀ Entreprises privées,
- ◀ Organismes techniques professionnels départementaux, régionaux ou nationaux,
- ◀ Organismes ayant en charge les démarches de qualité, de valorisation et de promotion des produits,
- ◀ Interprofessions lait et viande,

Un rôle plus opérationnel, de mise en œuvre concrète des actions, est donné à des sections spécialisées, qui ont une autonomie importante pour l'animation de chaque filière :

- ◀ section ovine
- ◀ section bovine
- ◀ section porcine
- ◀ section équine
- ◀ section caprine, ovin lait et fromages fermiers
- ◀ section économique

Ce dispositif est complété par une commission spécialement dédiée à la gestion des schémas génétiques ovins et agréée en tant qu'organisme de sélection.

Outre cette animation, la MRE coordonne les réseaux d'expérimentation et de recherche de références, le pilotage des dispositifs d'appui technique aux éleveurs, ainsi que des actions de formation et d'accompagnement des entreprises.

Enfin, pour conduire ses missions, la MRE s'appuie sur une équipe technique de 12 collaborateurs.

Ainsi, le positionnement de la MRE, à l'interface des domaines de l'économie, de la technique et du développement, en fait l'interlocuteur privilégié pour les questions de développement des productions animales. Il lui permet également de mener des actions de réflexion prospective et stratégique.



Pour plus d'informations sur les filières d'élevage de PACA et sur le « projet Elevage 2020 »,

Site:
www.evise.fr

Crédits photos : François-Xavier Emery, MRE
Conception - Impression : sas Mohican

Document réalisé avec le concours financier

